

Dossier

Migrations : l'impact démographique et économique

La vie en **couple**

Peu d'**écart de salaire** entre hommes et femmes

Les **prix** par catégorie de ménages

Satisfaction des **touristes**

Les communes de l'**Ouest**

4 € 50



édito

Colette BERTHIER



Généraliste

Voilà un nouveau numéro de notre revue "économie de La Réunion". C'est un numéro "généraliste" qui rassemble des études diverses menées à la direction régionale de l'Insee, pour une grande partie en partenariat. Les thèmes sont à dominante sociale mais les aspects économiques sont présents partout, aussi bien dans la vie en couple que dans les migrations.

Les articles s'éclairent aussi entre eux. On constate ainsi que l'émigration des hommes jeunes rend plus difficile la formation des couples. Quant à l'immigration, elle concerne surtout des personnes très qualifiées qu'on retrouve sur le littoral de la côte Ouest. On découvre aussi que le salaire des jeunes femmes est en moyenne un peu plus élevé que celui des hommes de leur âge. Par ailleurs, les jeunes femmes qui ont poussé leurs études jusqu'au bac ou aux diplômes supérieurs sont souvent en couple avec des hommes moins diplômés qu'elles.

Ce va-et-vient entre les articles fait la richesse d'une revue généraliste, aussi bien pour les auteurs que pour les lecteurs.

La revue "économie de La Réunion" existe depuis 1982. J'ai eu l'honneur et le plaisir d'en assurer la rédaction en chef depuis 1991, avec le concours de Marie-Andrée THAZAR, la maquettiste. Depuis cette date, 84 numéros sont parus, quatre maquettes se sont succédées et probablement un bon millier d'articles. Il est maintenant temps pour nous de nous retirer en saluant nos lecteurs.

Pour faire part de votre avis sur les articles publiés :
dr974-correspondant-insee-contact@insee.fr

Pour consulter le site internet de l'Insee : www.insee.fr

sommaire

4

société

- > La vie en couple en bute à de nombreux obstacles
- > Peu d'écart de salaire entre hommes et femmes

dossier 11

Migrations : l'impact démographique et économique

- > 43 000 personnes arrivées en cinq ans : jeunes, qualifiées et actives
- > Des flux migratoires multiples qui modifient les structures de la population
- > Des différences de qualification et d'intégration économique selon l'origine

24

économie

- > Certaines catégories plus touchées par l'inflation
- > 30 % des dépenses des ménages sont "pré-engagées"
- > Les touristes satisfaits de leur séjour, même s'ils le trouvent trop cher

territoire 30

- > Les communes de l'Ouest : des quartiers aux profils contrastés

La **vie en couple** en bute à de nombreux **obstacles**

Parmi les Réunionnais de 25 à 64 ans, seulement deux sur trois vivent en couple. La Réunion se place ainsi parmi les régions françaises où la vie en couple est la moins fréquente. Les difficultés d'insertion des jeunes, le déficit d'hommes dans certaines tranches d'âge et l'état de santé des personnes âgées sont des causes possibles de la relative rareté de la vie en couple.

Le questionnaire du recensement comprend la question "vivez-vous en couple ?" qui permet de dénombrer les couples de fait, constitués d'un homme et d'une femme vivant dans la même résidence principale, qu'ils soient mariés ou non. Les résultats montrent que les Réunionnais vivent moins en couple que les Métropolitains, surtout les femmes.

Entre 25 et 29 ans, seulement 55 % des femmes vivent en couple, c'est 7 points de moins que la moyenne métropolitaine. Cette différence se maintient jusqu'à 35-39 ans, tranche d'âge pour laquelle la proportion de femmes vivant en couple atteint son maximum : 67 %. Après 55 ans, les taux de femmes en couple décroissent rapidement et accentuent leur différence avec les taux métropolitains (- 13 à -15 points).

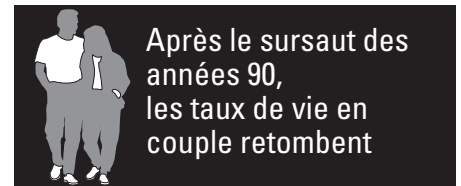
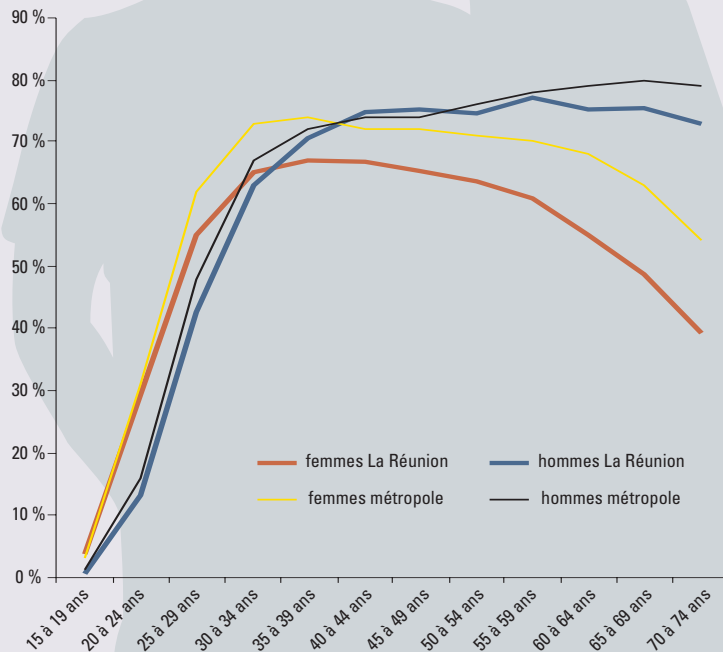
Pour les hommes, la mise en couple est plus tardive qu'en métropole (- 6 points à 25-29 ans et - 4 points à 30-34 ans) mais la proportion d'hommes vivant en couple devient comparable à celle qui est constatée en France métropolitaine entre 40 et 59 ans. Elle devient inférieure après 60 ans.

Malgré cette moindre proportion de personnes vivant en couple, la fécondité des femmes réunionnaises s'est maintenue à un niveau relativement haut (2,44 enfants par femme en 2006). La proportion de mères de moins de 50 ans vivant en famille monoparentale s'est donc accrue, ainsi que la proportion d'hommes de 20 à 39 ans vivant encore chez leurs parents¹.

¹ voir économie de La Réunion n° 132 - août 2008 - "Le nombre de ménages s'accroît plus vite que la population".



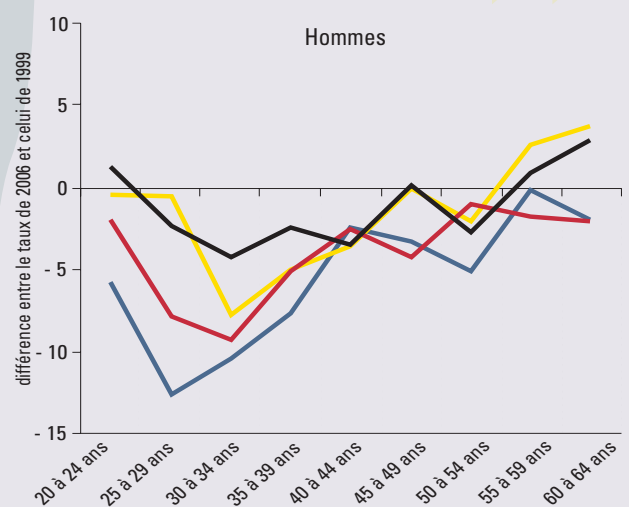
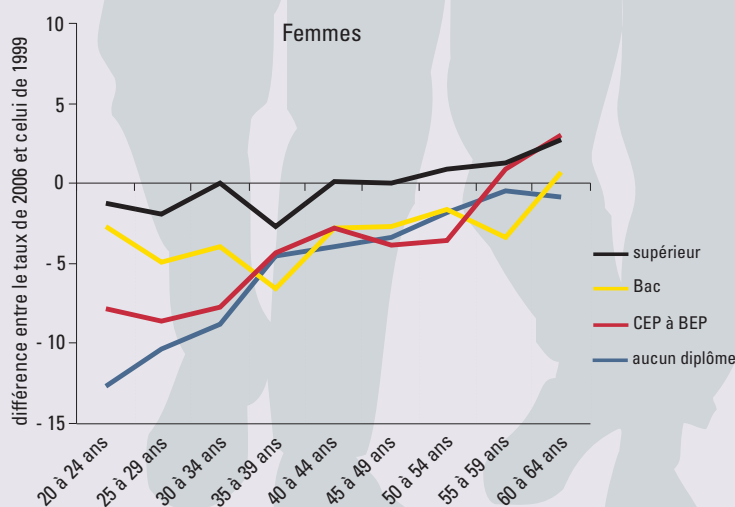
Proportion de personnes vivant en couple par tranche d'âge en 2006



En 1990, la proportion de personnes vivant en couple était déjà plus faible à La Réunion qu'en France métropolitaine mais elle s'en était rapprochée pendant les années quatre-vingt-dix. Depuis 1999, la tendance est de nouveau à la baisse, surtout pour les plus jeunes et ceux qui ont un faible niveau d'étude, hommes ou femmes. Cette tendance ne se retrouve pas en France métropolitaine où les taux de vie en couple se stabilisent chez les jeunes.

Depuis 1999, les Réunionnais qui ont un faible niveau d'étude vivent moins en couple. La baisse de la proportion des personnes en couple est particulièrement forte entre 20 et 24 ans pour les femmes et entre 25 et 29 ans pour les hommes. Aux âges plus avancés, la baisse est moindre mais reste sensible. En revanche, les diplômés de l'enseignement supérieur, hommes et femmes ont mieux maintenu leur engagement dans la vie en couple.

Évolution entre 1999 et 2006 de la proportion de personnes vivant en couple selon le diplôme et l'âge



Lecture : en 2006, la part des femmes sans diplôme de 20 à 24 ans vivant en couple est inférieure de 13 points à ce qu'elle était en 1999.

Le moindre engagement dans la vie de couple des personnes sans diplôme est sans doute à rapprocher du niveau de vie des catégories modestes, en berne ces dernières années. Les moins de 30 ans, qui ont en moyenne en 2006 un revenu inférieur à celui de l'ensemble de la population, rencontrent pour la plupart de graves difficultés d'insertion. De plus, il est devenu plus difficile aux catégories modestes de se loger avec la diminution des livraisons de logements locatifs sociaux et la montée de l'offre locative privée, aux loyers élevés².

Les migrations perturbent la formation des couples

Un autre facteur a pu contribuer à perturber la formation des couples, il s'agit des mouvements migratoires qui se sont accentués. Les jeunes hommes ont été plus nombreux à partir pour faire des études ou commencer une vie professionnelle à l'extérieur de l'île, tandis que des jeunes femmes arrivaient de l'extérieur⁴. Le déficit d'hommes dans la tranche d'âge 20-39 ans s'est ainsi beaucoup aggravé. En 2006, il est maximum entre 25 et 29 ans, tranche d'âge dans laquelle il n'y a que 87 hommes pour 100 femmes à La Réunion au lieu de 99 en France métropolitaine. La migration a aussi des effets qualita-

tifs car ceux qui émigrent sont généralement les plus diplômés. Elle aboutit ainsi à diminuer la part des bacheliers et des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les hommes jeunes.

Parmi les bacheliers ou diplômés du supérieur de 20 à 39 ans, il n'y a que trois hommes pour quatre femmes. Mais ces jeunes femmes ont réussi à surmonter l'apparente pénurie de partenaires potentiels. Elles sont en effet plus nombreuses à vivre en couple que leurs homologues masculins (26 500 au lieu de 17 500). Elles ont donc trouvé des conjoints, soit moins diplômés, soit d'une autre tranche d'âge. Elles sont ainsi 63 % à vivre en couple, nettement plus que les hommes du même âge et du même niveau de diplôme qui ne sont que 57 % dans ce cas.

En revanche, parmi les personnes de 20 à 39 ans qui ont arrêté leurs études avant d'obtenir le bac, la proportion de personnes en couple s'établit à un niveau nettement plus faible que pour les plus diplômés (- 5 points pour les femmes et - 7 points pour les hommes). Et pourtant cette catégorie peu affectée par la migration compte autant d'hommes que de femmes. Cela incite à accorder une plus grande importance aux aspects économiques et sociaux qu'au simple rapport numérique entre les sexes.

Mixité sociale et écart d'âge entre les conjoints

Les femmes réunionnaises ayant le bac ou plus choisissent souvent un conjoint moins diplômé qu'elles. Elles sont près de 40 % dans ce cas sur l'ensemble de la tranche d'âge 20-39 ans et même un peu plus dans le cas des diplômées du supérieur. Cette proportion est sensiblement la même pour les classes d'âge les plus âgées (35 à 39 ans), elle ne semble donc pas résulter de l'intensification récente de l'émigration.

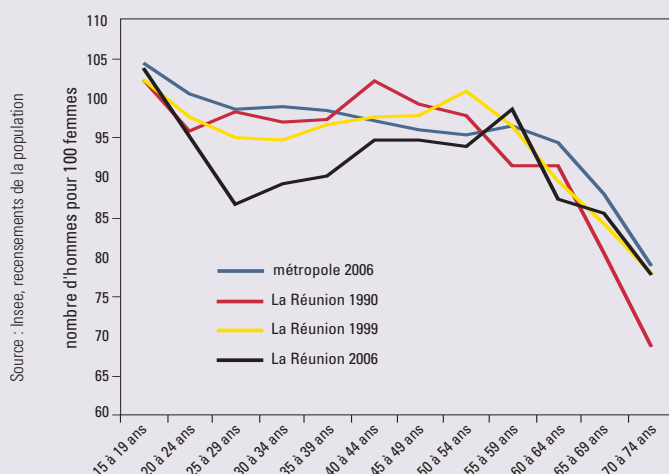
À l'inverse, les femmes qui ont arrêté leurs études avant le bac ont, pour la plupart, des conjoints de la même catégorie de diplôme qu'elles (87 %). La mixité sociale dans le couple semble donc pratiquée à sens unique, l'ascension sociale des femmes les moins diplômées par la voie conjugale étant plutôt rare.

Ces dernières années, la variable d'ajustement aux difficultés croissantes dans la formation des couples semble avoir été principalement l'écart d'âge entre les conjoints qui s'est beaucoup

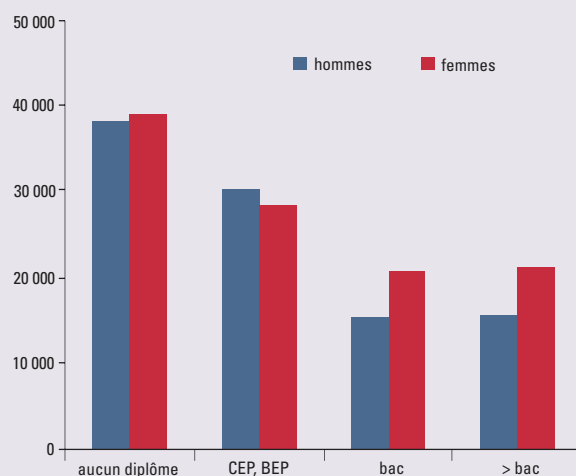
² voir économie de La Réunion - Hors-Série n° 5 - "Le logement en 2006".

³ voir dossier sur les migrations.

Nombre d'hommes pour 100 femmes par tranche d'âge



Les 20-39 ans selon le niveau de diplôme en 2006



accru. Il dépasse six ans pour les jeunes femmes de 20 à 25 ans qui ont arrêté leurs études avant le bac, alors qu'il n'est que de trois à quatre ans pour celles qui ont quinze ans de plus (35 à 39 ans). Pour les bachelières et les diplômées du supérieur la différence est moindre mais elle reste sensible ; quatre ans pour les plus jeunes au lieu de trois ans pour celles qui ont dépassé trente ans. Il faut sans doute voir là un effet de l'intégration socio-professionnelle de plus en plus tardive des hommes.

Au-delà de 60 ans, le déficit d'hommes par tranche d'âge s'explique plutôt par leur plus faible espérance de vie. Il y a 86 hommes pour 100 femmes dans la tranche d'âge 65-69 ans à La Réunion et 88 en France métropolitaine. Cette faible différence ne paraît pas pouvoir justifier à elle seule le très faible taux de vie en couple des femmes réunionnaises par rapport aux métropolitaines (-13 à

-15 points entre 60 et 74 ans). À ces âges la vie en couple devient également moins fréquente pour les hommes (- 4 à - 6 points par rapport aux taux métropolitains).

Au-delà de soixante ans les difficultés de santé compromettent la vie de couple

L'état de santé des Réunionnais peut contribuer à expliquer cette raréfaction de la vie en couple avec la vieillesse. L'enquête Handicap Incapacités Dépendance de 2004 a en effet montré que "dès 50-59 ans les taux de prévalence des incapacités apparaissent à des niveaux équivalents à ceux observés en métropole pour les 70-79 ans". La dépendance du conjoint peut être difficile, voire impossible à assumer pour une personne elle-même déjà âgée. Or, dès l'âge de 60 à 69 ans, 5 %

des femmes et 8 % des hommes sont en état de dépendance totale. Ces taux passent à 17 et 19 % entre 70 et 79 ans⁴. Seulement un millier de personnes âgées dépendantes sont accueillies en institution mais il existe par ailleurs des capacités d'accueil en structures familiales assez importantes⁵. Par ailleurs, on peut penser que, quand la dépendance amène à la rupture de certains couples, l'un des conjoints, ou chacun d'eux, est pris en charge par des membres de la famille, le plus souvent des enfants.

Colette **BERTHIER**
rédactrice en chef

⁴ "Des handicaps fréquents et précoces à La Réunion" - économie de La Réunion n° 124 - 2^e trimestre 2005.

⁵ "Accueil familial à titre onéreux créé par la loi du 10 juillet 1989" - voir Géographie de l'offre de soins - économie de La Réunion - Hors-série n° 3.

La Réunion parmi les autres régions

La Réunion se classe en 21^e position pour la proportion de personnes vivant en couple parmi les régions françaises. Les seules régions métropolitaines qui ont un taux moyen plus faible sont l'Île de France et la Corse. Viennent ensuite les trois autres Dom.

Il s'agit ici de taux moyen concernant la tranche d'âge 25-64 ans qui peuvent être affectés par la structure par âge de la population. Les différences dans le taux de vie en couple par âge, sexe et niveau de diplôme créent par ailleurs des situations assez différentes.

La région des Pays de la Loire est celle où la proportion de personnes vivant en couple est la plus forte. La structure par âge y très est similaire à la moyenne métropolitaine. Les femmes s'y distinguent à tous les âges par de forts taux de vie en couple, tout particulièrement après 50 ans pour celles qui n'ont pas de diplôme.

En Île-de-France, le taux global de vie en couple est faible et assez proche du taux

réunionnais. La pyramide des âges est plus jeune que la moyenne métropolitaine et les femmes diplômées se distinguent par leur faible propension à vivre en couple.

La situation de la Martinique, dernière de la liste, est similaire par certains aspects à celle de La Réunion, en plus accentué. Sa pyramide des âges comporte moins de personnes âgées que la pyramide française. Elle est surtout marquée par un fort déficit d'hommes à partir de 25 ans, à cause de l'émigration. La mise en couple y paraît très sélective selon le niveau de diplôme : à 35-39 ans les femmes diplômées du supérieur vivent en couple dans une proportion supérieure de 21 points à celles qui n'ont aucun diplôme ; pour les hommes, la différence est encore plus importante puisqu'elle atteint 35 points.

À La Réunion, la différence n'est que de 9 points pour les femmes et de 13 points pour les hommes dans la même tranche d'âge.

Proportion de personnes de 25 à 64 ans vivant en couple selon la région de résidence en 2006

Pays de la Loire	76,1
Picardie	74,5
Basse-Normandie	74,5
Poitou-Charentes	74,3
Haute-Normandie	74,2
Centre	74,1
Bretagne	73,3
Franche-Comté	73,1
Alsace	73,1
Nord-Pas-de-Calais	72,8
Bourgogne	72,6
Champagne-Ardenne	72,3
Lorraine	72,3
Auvergne	71,7
Rhône-Alpes	71,7
Aquitaine	70,8
Limousin	70,6
Midi-Pyrénées	70,5
Languedoc-Roussillon	69,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	67,4
La Réunion	65,7
Île-de-France	65,4
Corse	61,9
Guadeloupe	54,3
Guyane	54,3
Martinique	50,8
France	70,4

Source : Insee, recensement de la population

Peu d'écart de salaire entre hommes et femmes

Qu'on le mesure par le salaire horaire, le salaire mensuel ou le salaire "toutes choses égales par ailleurs", l'écart est faible entre la rémunération des femmes et celle des hommes à La Réunion. Cependant, les catégories socioprofessionnelles les plus élevées et certains secteurs économiques restent discriminants vis-à-vis des femmes.

A La Réunion, il existe très peu d'écart de salaire entre les femmes et les hommes. Une femme perçoit en moyenne un salaire horaire brut moyen équivalent à 99,5 % de celui d'un homme. Notre région est ainsi celle où les écarts de salaire horaire selon le sexe sont les plus faibles. En France métropolitaine, cet écart est de 19,7 %.

Malgré tout, à la fin du mois, les femmes gagnent en moyenne 5 % de moins que les hommes car elles se retrouvent plus souvent sur des postes à temps partiel : 35 % d'entre elles sont dans ce cas contre seulement 16 % des hommes.

En fait, il s'agit là de moyennes et les salaires varient fortement selon la profession exercée, la durée du travail, le secteur d'activité, la durée dans l'emploi, la taille de l'entreprise. En prenant en compte ces facteurs dans une analyse "toutes choses égales par ailleurs", l'écart de salaire entre les hommes et les femmes est de 3 % en défaveur des femmes. Les discriminations salariales envers les femmes sont donc toujours présentes, mais beaucoup plus faibles qu'en France métropolitaine où elles atteignent 7,3 %.

Mêmes salaires entre hommes et femmes parmi les professions intermédiaires et les employés

Les écarts de salaires dépendent en fait plus des catégories socioprofessionnelles que du sexe. Dans les catégories "professions intermédiaires" et "employés", les salaires horaires proposés aux femmes et aux hommes sont quasi équivalents, avec même un léger avantage pour les femmes employées. Cependant, dans les catégories des "cadres et professions intellectuelles supérieures" ainsi que celles des "ouvriers" (qualifiés ou non qualifiés), les disparités restent importantes entre les genres.

Les femmes cadres, qui sont deux fois moins nombreuses que leurs homologues masculins, sont aussi moins bien payées : elles ne touchent en moyenne que 83 % du salaire horaire d'un homme. De plus, avec un niveau de diplôme équivalent, une femme occupe un poste moins qualifié qu'un homme, notamment pour les plus diplômées, celles qui détiennent une licence ou

Un accès à l'emploi difficile

La Réunion fait partie des régions françaises où l'accès à l'emploi est le plus difficile et plus particulièrement pour les femmes. Quand elles se présentent sur le marché du travail, leur taux de chômage est de 29 %, soit 3 points de plus que celui des hommes. Le taux d'emploi des femmes dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans est très faible : à peine 38 %. Quand elles travaillent, les femmes sont souvent reléguées sur des postes à temps partiel. Presque une sur trois est dans ce cas. Pour la moitié d'entre elles, le temps partiel est subi dans le sens où elles souhaitent travailler plus.

Salaire brut moyen par sexe à La Réunion

	Salaire brut moyen			Rapport Femmes/Hommes
	Femmes	Hommes	Ensemble	
Salaire brut horaire	14,8 €	14,9 €	14,9 €	99,5 %
Salaire brut mensuel	2 028 €	2 138 €	2 097 €	95 %

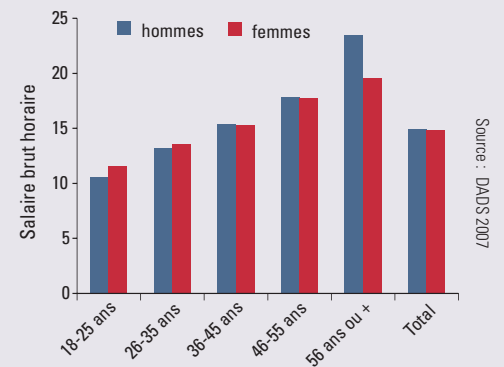
Source : DADS 2007

Salaire brut horaire selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

Source : DADS 2007

Catégorie socioprofessionnelle	Salaire brut horaire			Rapport Femmes/Hommes
	Femmes	Hommes	Ensemble	
Cadres et professions intellectuelles supérieures	28,78 €	34,49 €	32,68 €	83 %
Professions intermédiaires	17,72 €	18,13 €	17,93 €	98 %
Employés	12,07 €	11,93 €	12,02 €	101 %
Ouvrier non qualifié	9,8 €	10,39 €	10,32 €	94 %
Ouvrier qualifié	11,02 €	12,29 €	12,25 €	90 %
Ensemble	14,83 €	14,91 €	14,88 €	99 %

Salaire brut horaire selon la tranche d'âge



plus. Avec ce niveau de diplôme, presque six hommes sur dix occupent une fonction de cadre ou une profession intellectuelle supérieure, alors que ce n'est le cas que de quatre femmes sur dix.

Parmi les ouvriers, les discriminations salariales sont aussi très fortes vis-à-vis des femmes mais elles ne sont que très peu présentes dans cette catégorie : sur cent ouvriers, seulement huit sont des femmes.

Ce sont en grande partie les catégories socioprofessionnelles et le nombre respectif de postes qu'elles proposent qui expliquent le faible écart entre le salaire horaire brut moyen d'une femme et celui d'un homme. En effet, les hommes, largement plus nombreux chez les ouvriers, catégorie la moins rémunératrice, voient leurs salaires tirés vers le bas et ce malgré la proportion plus importante d'hommes cadres. Les femmes, beaucoup moins présentes parmi ces catégories, sont en revanche plus nombreuses au sein de celle des employés, seule catégorie socioprofessionnelle qui propose un salaire horaire féminin plus important. Cette combinaison fait que les salaires horaires moyens masculin et féminin sont très proches.

Les plus grandes entreprises et le secteur financier moins favorables aux femmes

La taille de l'entreprise joue aussi un rôle dans les écarts de salaires observés. De manière générale, plus la taille de l'entreprise augmente, plus la

différence de salaire entre hommes et femmes augmente, en faveur des hommes.

Le secteur d'activité s'avère aussi être une source de discrimination. Certains secteurs se révèlent être plus rémunérateurs pour les femmes. C'est le cas de l'administration, du service aux entreprises ou de l'industrie des biens intermédiaires ainsi que de certains secteurs moins attendus comme l'agriculture, la construction ou le transport. Les autres secteurs proposent des salaires plus faibles, notamment l'activité financière, où une femme gagne 75 % du salaire horaire moyen d'un homme, et l'énergie (83 %).

Autre facteur explicatif, l'âge. En lien avec l'ancienneté, le salaire horaire progresse avec l'âge du salarié. Cependant cette progression profite plus aux hommes qu'aux femmes. Si les jeunes femmes entre 18 et 35 ans disposent d'un salaire horaire plus important que leurs homologues masculins, cette réalité s'amenuise puis s'inverse pour les femmes plus âgées. On observe un salaire quasi identique pour les hommes et les femmes entre 36 et 55 ans puis une forte différence après 55 ans, âge auquel les femmes touchent en moyenne seulement 83 % du salaire d'un homme.

Fabrice MICHAILESCO
technicien conseil de l'action régionale

L'analyse "toutes choses égales par ailleurs"

Afin d'expliquer leur mécanisme de formation, on exprime les salaires en fonction des variables qui influencent leur niveau et qui sont disponibles dans les fichiers DADS. Ainsi, quatre variables caractérisent le salarié : son âge, son sexe, sa condition d'emploi (temps complet ou non) et sa catégorie socioprofessionnelle. Deux variables relatives à l'employeur sont également prises en compte : la taille de l'établissement et son secteur d'activité.

Le modèle économétrique mis en œuvre permet de prendre en compte les interactions entre les différents facteurs propres aux salariés et à l'employeur. L'effet de chacun d'eux est isolé et estimé, indépendamment de tous les autres. Ce modèle, appliqué à La Réunion, explique 59 % des disparités individuelles des salaires, le reste étant attribuable à d'autres facteurs non pris en compte tels que le niveau de diplôme, l'ancienneté, le taux de syndicalisation de l'établissement, etc.



La Réunion a le plus faible écart de salaire entre hommes et femmes

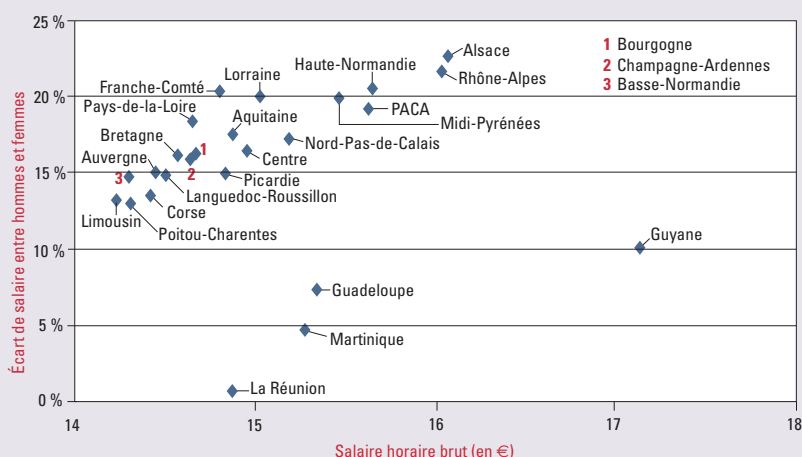
Parmi les régions françaises, tous genres confondus, La Réunion se place en milieu de tableau en ce qui concerne le salaire brut moyen mais elle est la région où l'écart de salaire moyen entre hommes et femmes est le plus faible.

Par comparaison aux autres Dom, La Réunion est la région qui propose le salaire brut horaire moyen le plus faible. En revanche, elle est celle où la différence entre genres est la moins marquée. Avec un salaire horaire moyen féminin équivalent à 99,5 % de celui d'un homme, elle devance largement la Guyane (91 %), la Guadeloupe (93 %) ou la Martinique (96 %).

À l'intérieur de La Réunion, le Sud et l'Est proposent des salaires horaires moyens plus élevés pour les femmes, en particulier pour les salariées du Tampon et de Saint-Pierre dont le salaire horaire moyen est supérieur d'environ 6 % à celui des hommes. Cela s'explique par la part importante de la catégorie des employés où les femmes ont de meilleurs salaires.

À l'inverse, dans les microrégions Ouest et Nord, ce sont les hommes qui occupent les postes les plus rémunérateurs. Les communes du Port et Trois-Bassins détiennent l'écart de salaire horaire moyen le plus important avec respectivement + 15 % et + 13 % en faveur des hommes.

Situation des régions françaises en fonction du niveau de salaire et de l'écart de rémunération entre hommes et femmes (hors Ile-de-France)



Source : DADS 2007

Il apparaît nettement que l'écart de salaire entre hommes et femmes s'accroît avec le niveau du salaire horaire moyen. Les Dom se distinguent par des écarts relativement faibles entre les salaires des hommes et des femmes.

Méthodologie :

Les fichiers : on utilise dans cette étude les fichiers relatifs aux postes. Les fichiers postes contiennent une observation pour un poste, c'est à dire un emploi occupé par une personne donnée dans un établissement donné au cours de l'année civile.

La source : Les DADS sont un document administratif que doit remplir chaque année tout employeur ayant rémunéré au moins un salarié au cours de l'année. Pour chaque salarié, on dispose notamment d'information sur les caractéristiques de son employeur (secteur d'activité, taille), sur ses caractéristiques propres (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, lieu de résidence), sur la durée, le nombre d'heures et la condition d'emploi, et sur les rémunérations qu'il a reçues.

Champ de l'étude : Le champ de l'exploitation des DADS couvre l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, sauf :

- les agents des organismes de l'État, titulaires ou non,
- les services domestiques,
- les activités extraterritoriales.

Les déclarations des services de l'état à caractère industriel et commercial (grandes entreprises nationales comme EDF, SNCF, RATP, La Poste, France Telecom...), ainsi que les collectivités territoriales et la fonction publique hospitalière sont en revanche prises en compte.

Migrations :

l'impact démographique et économique

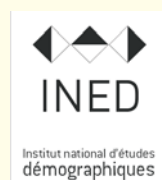
Les migrations n'augmentent guère l'effectif de la population de La Réunion mais elles modifient en profondeur sa structure démographique et interagissent avec l'activité économique. Elles amplifient le déséquilibre entre les sexes dans certaines classes d'âge et accentuent le vieillissement de la population. Elles modifient aussi le niveau de qualification des populations en âge d'activité et leur intégration économique.

Quatre grands groupes de population sont concernés par ces migrations. Les **natifs de La Réunion** sont nombreux à quitter leur île. La plupart sont des hommes jeunes qui vont suivre des études ou commencer leur vie professionnelle ailleurs. Une partie d'entre eux reviennent après l'âge de 35 ans. Les arrivées et les départs se soldent par un déficit de plus de 12 000 personnes de 15 à 64 ans depuis 1999, dont 80 % d'hommes.

En revanche, les arrivées et les départs des **natifs de France métropolitaine** se soldent par un excédent de 7 500 personnes de 15 à 64 ans sur la même période. Il s'agit d'hommes et de femmes ayant le plus souvent dépassé l'âge de 35 ans. Les nouveaux arrivants ont un haut niveau de formation et d'emploi. Les femmes ont toutefois plus de difficultés à trouver un emploi.

Le flux des **natifs de Madagascar ou de Maurice** est moins important mais l'effectif de cette population a tout de même augmenté d'environ 5 000 depuis 1999. Les arrivants sont surtout des femmes, généralement plus jeunes que les hommes. La population résidente est en très grande majorité de nationalité française, souvent par la naissance. Un peu plus diplômé que l'ensemble de la population réunionnaise, ce groupe rencontre quelques difficultés à trouver un emploi, surtout les femmes.

Parmi les **natifs de Mayotte et de l'Outre-mer**, les départs ont été plus nombreux que les arrivées depuis 1999. L'effectif de ce groupe a perdu 2 500 personnes, ce sont les jeunes adultes qui partent tandis que des enfants continuent d'arriver. Les Mahorais présents à La Réunion ont un très faible niveau d'éducation, plus faible même que leurs homologues restés à Mayotte. Ils sont les moins intégrés au marché de l'emploi.



43 000 personnes arrivées en cinq ans :
jeunes, qualifiées et actives **12**

Des flux migratoires multiples qui modifient
les structures de la population **16**

Des différences de qualification et d'intégration
économique selon l'origine **20**

43 000 personnes arrivées en cinq ans : jeunes, qualifiées et actives

Les personnes arrivées à La Réunion depuis cinq ans sont, pour une bonne moitié, des Métropolitains et, pour un quart, des Réunionnais de retour dans leur île. Il s'agit pour la plupart de jeunes adultes très diplômés et relativement bien intégrés dans le marché du travail. Des difficultés d'insertion subsistent toutefois, notamment pour les femmes.

Dans cet article, les données proviennent des réponses faites, lors du recensement de la population, à la question "Où habitez-vous au 1^{er} janvier n-5 ?". On appelle "**nouveaux arrivants**" les personnes de plus de cinq ans, résidant à La Réunion et qui n'y habitaient pas cinq ans auparavant.

Le lieu de naissance nous donne l'origine de ces populations. On appelle "**Réunionnais de retour**" les personnes nées à La Réunion, âgées de plus de cinq ans, recensées à La Réunion et qui n'y résidaient pas cinq auparavant.

La résidence antérieure nous permet de connaître une partie des migrants ayant transité par un autre lieu avant de venir à La Réunion. Cette connaissance n'est pas exhaustive, on ne peut pas savoir, par exemple, si un migrant né en Martinique est venu en métropole, puis retourné en Martinique avant de venir à La Réunion.

Parmi les nouveaux arrivants, le groupe principal est celui des personnes nées en France métropolitaine, au nombre de 25 000. Le deuxième groupe par l'importance est celui des Réunionnais de retour qui sont pratiquement 10 000. La plupart des Réunionnais de retour résidaient auparavant en métropole (90 %). Les autres résidaient pour une moitié à l'étranger et pour l'autre moitié dans les départements ou les territoires d'Outre-mer.

Viennent ensuite les natifs de Madagascar au nombre de 3 600 qui représentent un peu moins d'un quart de la population des natifs de Madagascar à La Réunion. Près de 2 800 sont nés dans d'autres pays étrangers (hors îles voisines de l'océan Indien) soit 28 % de cette population présente à La Réunion. Les natifs de Mayotte et de Maurice sont loin derrière avec environ 800 nouveaux arrivants chacun.

Plus le territoire d'origine est éloigné de La Réunion, plus la part des nouveaux arrivants ayant transité par la métropole est importante. Ainsi les deux tiers des migrants inter-Dom résidant à La Réunion en 2006 habitaient en France métropolitaine en 2001. Les deux tiers des nouveaux arrivants nés dans des pays étrangers hors Océan Indien et hors Europe résidaient aussi en métropole en 2001, et un peu plus de 45 % de ceux qui sont originaires de pays européens.

En revanche, les originaires des îles voisines viennent pour la plupart directement à La Réunion. Ainsi 69 % des nouveaux arrivants originaires de Mayotte en arrivent directement. C'est aussi le cas de 77 % des migrants nés à Madagascar ou à Maurice. Cependant, une partie des originaires des îles voisines ont transité par la France métropolitaine. C'est le cas de 28 % des Mahorais, de 20 % des Malgaches et des Mauriciens et même de 36 % des Comoriens.

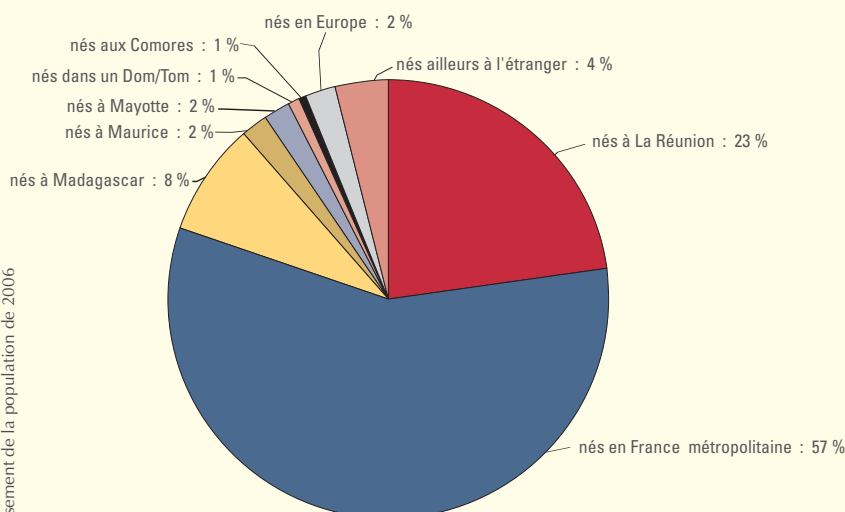
Une forte proportion de jeunes adultes

Parmi les nouveaux arrivants nés en métropole près de la moitié sont âgés de 25 à 45 ans. Il y a aussi plus d'un cinquième d'enfants de moins de 15 ans mais certains sont en fait les enfants de Réunionnais de retour : en effet, un tiers d'entre eux a au moins un parent réunionnais. Cela surestime un peu l'importance des nouveaux arrivants par rapport au total des résidents d'origine métropolitaine. Même si elle doit être un peu minorée, cette proportion est très forte puisqu'elle atteint un tiers de la population résidente née en métropole. Cela correspond probablement à un taux de renouvellement important.

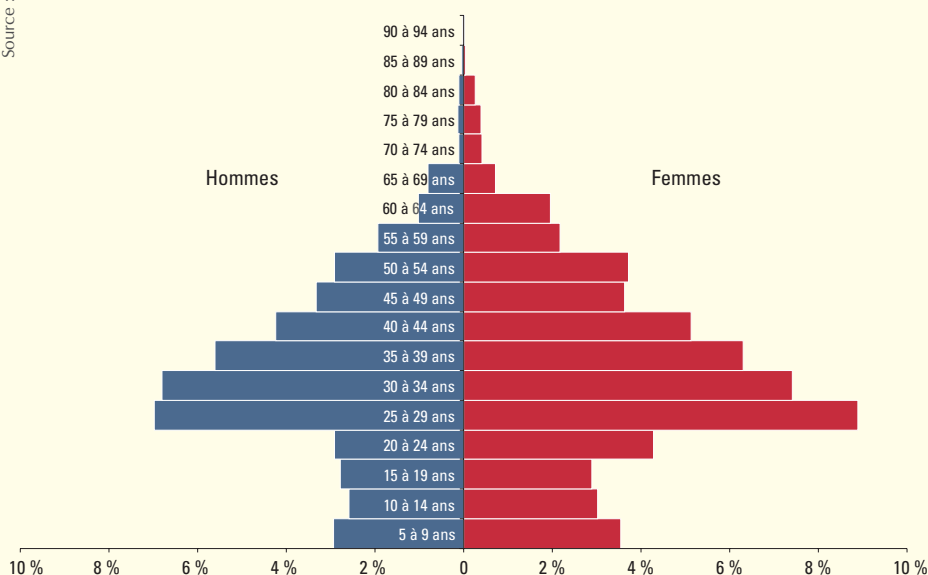
En ce qui concerne les Réunionnais de retour, plus de la moitié d'entre eux a entre 25 et 45 ans. Les Réunionnais de retour sont donc encore

Origine des nouveaux arrivants

(résidents arrivés depuis 5 ans = 43 000)



Structure par âge des Réunionnais de retour



principalement des personnes d'âge actif. Il s'agit principalement d'étudiants revenus après avoir obtenu leur diplôme en métropole, mais aussi de jeunes qui n'ont pas désiré rester en métropole. Il se peut qu'ils n'aient pas trouvé le travail qu'ils sou-

haitaient ou qu'ils soient revenus après un début de vie professionnelle. Certains vont probablement repartir car ils sont nombreux à faire des allers-retours entre La Réunion et la métropole.

Le "manque" apparent d'enfants de moins de 20 ans dans cette population est dû au fait que les enfants des Réunionnais de retour sont pour beaucoup nés en métropole. Aux âges de la retraite, les effectifs sont encore peu nombreux, du fait du développement tardif de la migration Réunion-métropole, à partir des années soixante-dix. Cependant, la part des Réunionnais de retour âgés de 50 ans et plus a augmenté, passant de 12 % en 1999 à 17 % en 2006, montrant l'accroissement des retours en fin de vie active.

Les personnes arrivées récemment et natives des îles voisines sont aussi presque toutes en âge d'activité (86 % de moins de 50 ans) mais elles sont moins concentrées autour des âges du début de la vie active que les Réunionnais de retour. En revanche les nouveaux arrivants de Mayotte se distinguent par leur jeune âge : les deux tiers sont des enfants et des jeunes ayant entre cinq et dix-neuf ans.

Une population particulièrement qualifiée

Généralement, les nouveaux arrivants comprennent une proportion de bacheliers plus élevée que l'ensemble des résidents du même lieu de naissance. Toutefois, les nouveaux arrivants des îles voisines (Madagascar et Maurice) ont des niveaux d'études inférieurs aux natifs de ces îles déjà présents (à l'exception des femmes malgaches).

Les Réunionnais de retour présentent un net avantage par rapport à l'ensemble des natifs de la Réunion à tous les âges et pour les deux sexes, une partie d'entre eux étant partie pour suivre des études supérieures. Ainsi plus de 34 % des Réunionnais de retour âgés de 25 à 39 ans ont un diplôme du supérieur contre seulement 14 % de l'ensemble des natifs de La Réunion du même âge.

Le supplément de qualification des nouveaux arrivants est encore plus net chez les moins de 35 ans : ainsi 63 % des arrivés récents natifs de métropole âgés de 25 à 34 ans sont diplômés du supérieur, contre 55 % de l'ensemble des résidents natifs de métropole du même âge. Par contre, au-delà de 35 ans, il n'y a pas de différences entre les natifs arrivés récemment de métropole et ceux qui résidaient déjà à La Réunion.

Des taux d'emploi élevés qui n'excluent pas des difficultés d'insertion

La situation d'activité des nouveaux arrivants traduit leur insertion sur le marché du travail mais, on ne connaît pas leur date d'entrée détaillée par année¹. Or certains migrants entrés depuis 2001 venaient d'arriver lors du recensement, ce qui ne leur a pas laissé tout le temps nécessaire pour trouver un emploi. La distribution par année d'entrée varie aussi selon les origines.

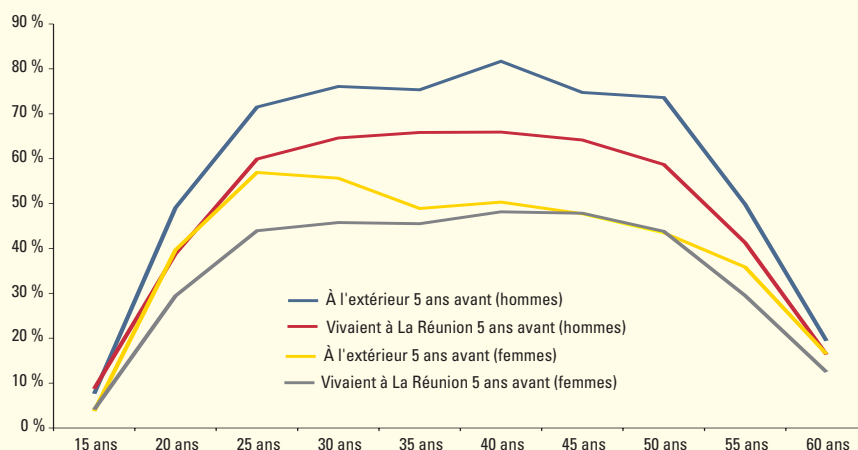
Plus diplômés que la population générale, les nouveaux arrivants ont des taux d'emploi supérieurs à ceux des autres résidents. Pour les hommes âgés de 20 à 59 ans, âges où sont concentrés les migrants et les actifs, le taux d'emploi est de 58 % pour les hommes qui résidaient à La Réunion il y a cinq ans mais il est de 71 % pour l'ensemble des nouveaux arrivants. Un écart de cet ordre s'observe dans tous les groupes d'âge quinquennaux. La raison en est le faible emploi à La Réunion, notamment des natifs. Le taux d'emploi des hommes réunionnais de retour âgés de 20 à 59 ans est de 64 %, nettement supérieur à celui des natifs de la Réunion qui habitaient sur l'île cinq ans auparavant (56 %). Il en est de même pour les Réunionnaises de retour.

Cependant les Réunionnais de retour ont des taux d'emploi inférieurs à ceux qu'ils devraient avoir, compte tenu de leur niveau d'étude. Cet écart entre taux d'emploi réel et théorique est plus important chez les plus de 30 ans. Certains d'entre eux sont arrivés récemment au moment du recensement et n'ont pas encore trouvé de travail. Pour les Réunionnaises de retour, l'écart avec leur niveau d'emploi est plus important car certaines d'entre elles sont en couple avec des hommes venant avec un contrat de travail et n'ont pas toujours de contrat elles-mêmes.

Le taux d'emploi des nouveaux arrivants métropolitains atteint 78 % chez les 20-59 ans et 62,5 % pour les femmes, ce qui est un taux supérieur à celui attendu pour les hommes et inférieur pour les femmes. Une partie de l'immigration métropolitaine est une immigration par contrat : les hommes arrivent en ayant déjà un emploi, tandis que leurs épouses sont moins souvent dans ce cas et doivent chercher un travail localement.

¹ Seule la période d'entrée (années regroupées) est disponible.

Taux d'emploi des hommes et des femmes selon l'âge et la résidence cinq ans auparavant



Source : Insee, recensement de la population de 2006

Taux d'emploi selon la résidence cinq ans auparavant (%)

	Hommes	Femmes	Taux d'emploi théorique		Indice standardisé	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Présents 5 ans avant (total)	58,3	42,5	58,2	42,0	1,00	1,01
Arrivés depuis 5 ans (total)	71,4	49,8	72,9	57,3	0,98	0,87
Réunionnais présent 5 ans avant	56,1	40,9	56,1	40,0	1,00	1,02
Réunionnais de retour	64,2	44,1	67,2	51,1	0,95	0,86
Métropolitains présents 5 ans avant	75,0	64,8	73,3	61,6	1,02	1,05
Métropolitains arrivés dans les 5 ans	78,1	62,5	76,3	65,4	1,02	0,95
Îles voisines (présents 5 ans avant)	63,2	35,7	65,8	43,7	0,96	0,82
Îles voisines (arrivées dans les 5 ans)	43,8	18,7	63,2	38,9	0,69	0,48

Taux d'emploi théorique : il s'agit du taux d'emploi que devrait avoir la population si les taux d'emploi par âge et diplôme étaient conformes à ceux observés sur l'ensemble de la population.

Indice standardisé par âge et diplôme : il s'agit du rapport entre le taux d'emploi observé et celui théorique. Lorsqu'il est supérieur à 1, cela signifie que le taux d'emploi global est supérieur à celui théorique que devrait avoir la population en ne tenant compte que de sa structure par âge et diplôme (voir ci-contre).

Les taux d'emploi des nouveaux arrivants de Madagascar et de Maurice (âgés de 20 à 59 ans) sont autour de 44 % pour les hommes et 19 % pour les femmes seulement, ce qui est bien inférieur aux taux d'emploi de l'ensemble des originaires de ces îles. Cela s'explique en partie par le niveau d'étude plus faible des nouveaux arrivants comparé à celui de l'ensemble des natifs de ces îles. Cependant, leurs taux d'emploi devraient théoriquement être supérieurs de 20 points. Pour les natifs de ces îles déjà présents auparavant,

le taux d'emploi réel est beaucoup plus proche du taux d'emploi théorique. Ainsi, une partie de l'écart des taux d'emploi des migrants de l'océan Indien avec le reste de la population est en partie au moins imputable à la difficulté d'insertion des nouveaux arrivants ou à des arrivées très récentes.

Christian **MONTEIL**,
chargé d'études à l'Insee
Jean-Louis **RALLU**,
directeur de recherche à l'Ined

Méthode :

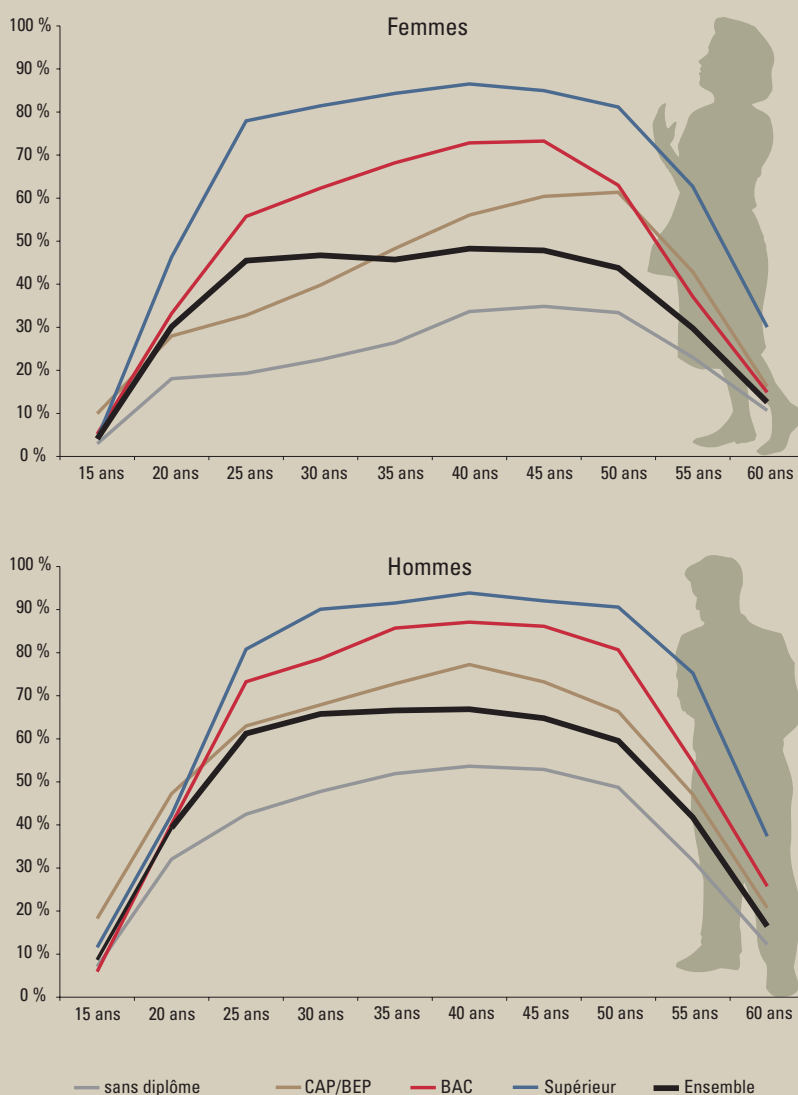
Les taux d'emploi par âge et par diplôme

Les taux d'emploi sont définis comme le nombre de personnes d'une classe d'âge en emploi rapporté à l'ensemble de la population du même âge. Ils dépendent :

- **du sexe** : à chaque âge et pour chaque niveau de diplôme, les hommes ont des taux d'emploi supérieurs à ceux des femmes. Ainsi, 62 % des femmes âgées de 30 à 34 ans ayant le bac travaillent contre 79 % des hommes du même âge ayant le bac. Les charges de famille expliquent probablement une partie des niveaux plus bas de l'emploi chez les femmes. L'écart entre hommes et femmes s'atténue avec le niveau de diplôme : il y a moins d'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes lorsque ceux-ci ont fait des études supérieures que lorsqu'ils se sont arrêtés avant le bac.
- **De l'âge** : les personnes âgées de 25 à 50 ans ont les taux d'emploi les plus élevés.
- **Du niveau de diplôme** : hormis pour les plus jeunes, les taux d'emplois augmentent à chaque âge en fonction du niveau de diplôme, pour les hommes comme pour les femmes. Ainsi à chaque âge les personnes ayant un diplôme du supérieur ont plus souvent un emploi que celles ayant le bac seul...
- D'autres facteurs tels que la **taille des familles**, le **type de famille**, la **présence d'enfants en bas-âge** ont aussi une influence forte sur le niveau d'emploi, notamment féminin, mais ne sont pas pris en compte dans cet article.

Les **taux d'emploi théoriques** correspondent au taux d'emploi que devrait avoir la sous-population étudiée si les taux d'emploi par âge et diplôme étaient conformes à ceux observés sur l'ensemble de la population. Les autres facteurs énoncés plus haut ne sont pas pris en compte.

Taux d'emploi des femmes et des hommes par âge et niveau de diplôme



Champ : La Réunion, personnes âgées de 15 à 64 ans

Source : Insee, recensement de la population de 2006.

Des flux migratoires multiples qui modifient les structures de la population

Les mouvements d'arrivée et de départ ont peu contribué à augmenter la population de La Réunion ces dernières années mais ils cachent des mouvements multiples. Les populations migrantes sont différentes par l'origine, l'âge et le sexe, leur va-et-vient modifie en profondeur la démographie réunionnaise.

A La Réunion, les migrations concernent quatre grands groupes de population : les natifs de La Réunion, les métropolitains, les originaires des îles voisines et enfin les Mahorais et les autres ultramarins. Ces groupes vont et viennent et leurs mouvements ont un impact important sur la structure de la population. Les migrations se concentrent en effet sur certaines tranches d'âge et affectent différemment les hommes et les femmes.

Un solde migratoire négatif pour les natifs de La Réunion

Les natifs de La Réunion sont la composante principale des mouvements migratoires. Pour eux le solde des arrivées et des départs entre 15 et 64 ans est négatif sur les sept années étudiées. Le déficit est de 12 250 personnes, dont 80 % d'hommes. Du fait de cette migration, la part des natifs de La Réunion dans la population a baissé, passant de 84 % en 1999 à 82 % en 2006 parmi les personnes de 15 à 64 ans.

En fait, les départs concernent surtout les plus jeunes ce qui aboutit à un solde migratoire très négatif entre 15 et 34 ans (- 18 750). Les jeunes réunionnais partent pour suivre des études ou commencer leur vie professionnelle ailleurs. Ce phénomène a été amplifié par les politiques de mobilité mises en place ces dernières années. Les hommes ont plus tendance à partir que les femmes (- 11 650 contre - 7 100). Entre 35 et 64

ans, le solde migratoire devient positif (+ 6 500). Ce qui montre l'existence à cet âge d'un mouvement de retour des natifs de La Réunion. Ce phénomène est plus marqué pour les femmes que pour les hommes.

La population d'origine métropolitaine continue à augmenter

La population née en France métropolitaine constitue la seconde composante migratoire avec un excédent net de 7 600 personnes de 15 à 64 ans, quasi également réparti entre les sexes, mais plus important à partir de 35 ans. Cependant les femmes contribuent plus au solde migratoire des plus jeunes, tandis que les hommes sont plus nombreux parmi les plus âgés.

Tous âges confondus, les natifs de la métropole sont 79 000 en 2006 contre 65 000 sept ans plus tôt et représentent maintenant 10 % de la population. La pyramide des âges de cette population présente une forme et une évolution typique. La base rétrécit signifie que les métropolitains viennent moins souvent lorsqu'ils ont des jeunes enfants - et s'ils ont des enfants jeunes, ceux-ci sont souvent nés à La Réunion. Le creux à 20-24 ans traduit les départs de jeunes pour suivre des études ou pour chercher du travail en métropole. L'élargissement de la pyramide aux âges adultes avancés traduit la poursuite d'une immigration assez âgée, caractéristique de la migration des

Dans cet article, nous raisonnons sur les **soldes migratoires apparents pour la population de 15 à 64 ans**. Ainsi pour une sous-population donnée, en connaissant la pyramide des âges en 1999, on peut calculer une pyramide théorique en 2006, en faisant l'hypothèse qu'il n'y a pas de flux de population entre La Réunion et le reste du monde. En étudiant la différence entre cette pyramide théorique, et la pyramide réelle, on peut en déduire la migration apparente. Cela ne permet pas cependant de calculer les flux d'entrée et de sortie.

métropolitains vers les Dom. Elle concerne surtout des personnes de 35 à 65 ans, mais le sommet de la pyramide s'élargit sensiblement.

Les originaires de pays étrangers autres que les îles voisines de l'océan Indien présentent aussi un solde positif de 1 250 personnes, dont 400 pour les natifs de l'Union Européenne, 100 natifs d'autres pays d'Europe et 800 d'autres pays. Cette migration est assez équilibrée selon le sexe (600 femmes et 700 hommes), les femmes étant plus jeunes que les hommes. Pour les hommes, elle ressemble à la migration de métropole, consistant très majoritairement en hommes actifs d'âge moyen ayant déjà une expérience professionnelle. Pour les femmes, elle est plus concentrée aux âges jeunes que la migration métropolitaine.

Une immigration féminine en provenance de Madagascar et de Maurice

La troisième composante de la migration est constituée des originaires des îles voisines de l'océan Indien. Les natifs de Madagascar y jouent le rôle principal avec un solde positif de 3 750 personnes. Viennent ensuite ceux de l'île Maurice avec un solde de 1 250 personnes. Avec les Comores, le solde migratoire est pratiquement négligeable : environ 100 personnes.

Les migrants natifs de Madagascar ou de Maurice sont en forte augmentation au cours de la période

étudiée, notamment en ce qui concerne les femmes. Dans ce courant migratoire la prépondérance féminine s'observe à tous les âges, mais elle est plus importante chez les jeunes de 15 à 34 ans. On peut noter l'âge plutôt avancé des hommes arrivés de Madagascar et la relative jeunesse des femmes, notamment celles qui sont originaires de Maurice. Au total, le solde migratoire est quasi égal pour les personnes âgées de 15 à 34 ans et celles âgées de 35 à 64 ans.

Les natifs des îles voisines (hors Mayotte) étaient pratiquement 23 000 en 2006, soit 3 % de la population réunionnaise, dont presque 16 000 natifs de Madagascar. Ils étaient 16 000 sept ans plus tôt, dont 10 700 de Madagascar, et ils représentaient 2,3 % de la population. La pyramide d'âge de ces populations reste principalement composée d'adultes d'âge avancé. Il ne s'agit donc pas du cas typique de la migration des pays en développement vers les pays développés, qui concerne généralement les jeunes adultes de 15 à 29 ans.

Ces populations sont en fait composées d'un grand nombre de Français de naissance. Ainsi 90 % des personnes vivant à La Réunion et nées à Madagascar, ancienne colonie française, ont la nationalité française et les deux tiers sont des Français de naissance. Chez les personnes âgées de plus de 65 ans, les trois quarts sont Français de naissance. Parmi les originaires des Comores ou de Maurice, 77 % des personnes ont la nationalité française, c'est plus souvent le cas des originaires des Comores, ancienne colonie, que de Maurice.

Parmi les plus jeunes immigrés (15-34 ans), la proportion de Français est inférieure, elle est encore plus faible parmi les jeunes migrants arrivés entre 2001 et 2006.

La tendance est au départ pour les Mahorais et les ultramarins

La migration entre les départements et territoires d'Outre-mer qui prenait de l'ampleur entre 1990 et 1999 s'est brutalement inversée. Il y a maintenant plus de départs que d'arrivées et le solde est négatif de 800 personnes avec les autres Dom et de 1 700 avec Mayotte. Les soldes avec les autres Dom sont à peu près équilibrés selon le sexe et l'âge. Ils sont cependant légèrement plus négatifs pour les femmes (- 400) et les 35-64 ans (- 450). Le courant migratoire mahorais reste assez équilibré selon le sexe, mais se caractérise par des sorties nettes principalement parmi les jeunes âgés de 15 à 34 ans (- 1 200).

En 2006, les natifs des autres Dom et Com (y compris Mayotte) ne sont plus que 7 800 contre 8 600 en 1999.

Pour les Mahorais, la pyramide des âges se caractérise par un effondrement des effectifs au-delà de 20 ans, notamment pour les hommes mais aussi pour les femmes. Il semble que la plupart des migrants mahorais présents en 1999 ont quitté La Réunion, soit pour retourner à Mayotte, soit pour aller en métropole.

Soldes migratoires 1999-2006 par lieu de naissance, sexe et groupe d'âge

		La Réunion	Dom/Com	Mayotte	Métropole	Madagascar	Maurice	Comores	Autre étranger	TOTAL
Hommes	15-34 ans	- 11 650	- 150	- 650	1 150	550	250	0	200	- 10 300
	35-64 ans	1 750	- 200	- 150	2 850	800	200	50	450	5 700
	15-64 ans	- 9 900	- 350	- 800	4 000	1 350	450	50	700	- 4 650
Femmes	15-34 ans	- 7 100	- 200	- 550	1 850	1 250	450	100	400	- 3 800
	35-64 ans	4 750	- 250	- 350	1 800	1 150	350	0	200	7 650
	15-64 ans	- 2 350	- 400	- 900	3 650	2 400	800	100	600	3 850
TOTAL	15-34 ans	- 18 750	- 350	- 1 200	3 000	1 800	650	50	650	- 14 150
	35-64 ans	6 500	- 450	- 500	4 600	1 950	600	50	650	13 350
	15-64 ans	- 12 250	- 800	- 1 700	7 600	3 750	1 250	100	1 250	- 800

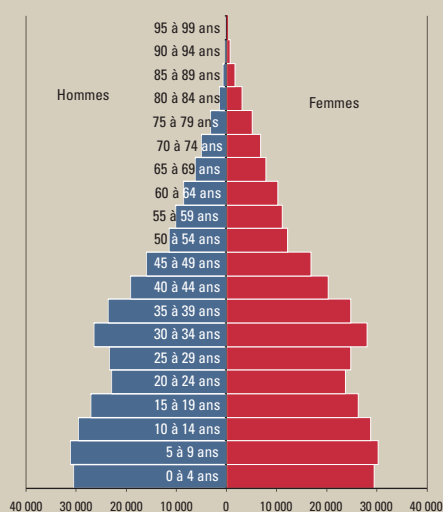
Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2006



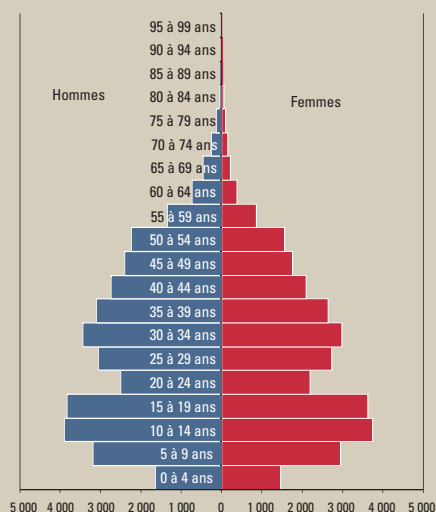


Pyramide des âges de quelques populations de La Réunion selon le lieu de naissance,

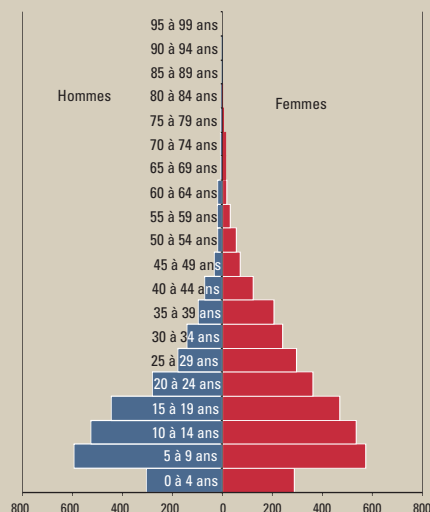
nés à La Réunion, 1999
Effectif total : 608 000 personnes



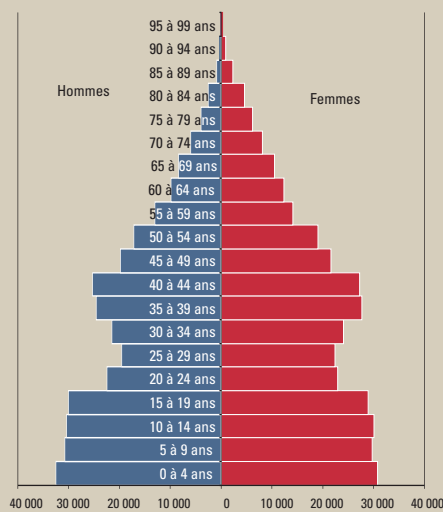
nés en métropole, 1999
Effectif total : 65 000 personnes



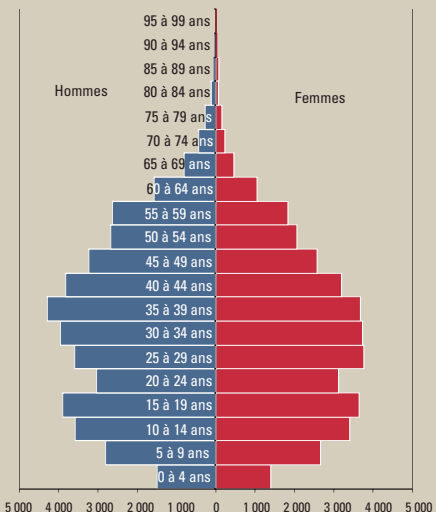
nés à Mayotte, 1999
Effectif total : 6 000 personnes



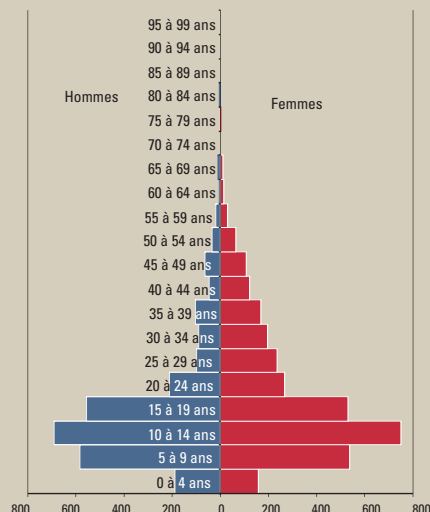
nés à La Réunion, 2006
Effectif total : 662 000 personnes



nés en métropole, 2006
Effectif total : 79 000 personnes

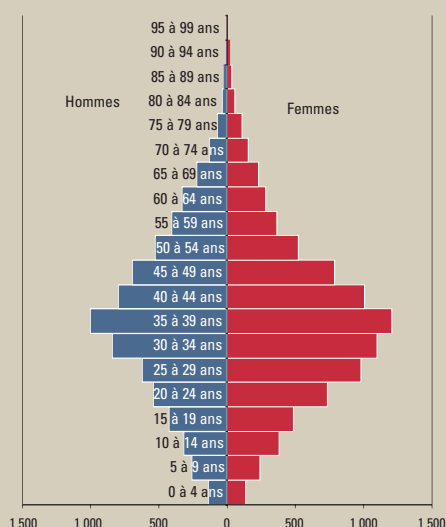


nés à Mayotte, 2006
Effectif total : 6 000 personnes

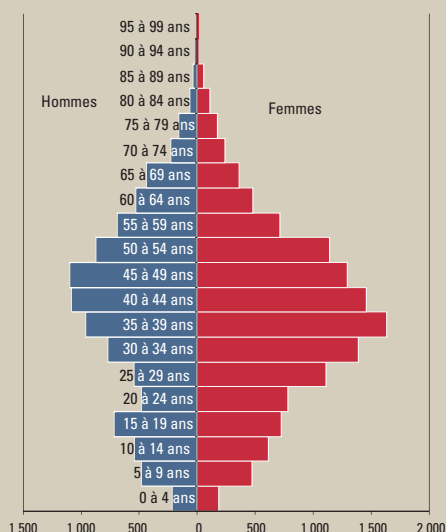


en 1999 et en 2006

nés à Madagascar, Maurice,
et Comores, 1999
Effectif total : 16 000 personnes



nés à Madagascar, Maurice et
Comores, 2006
Effectif total : 23 000 personnes



Les migrations raréfient les hommes et accentuent le vieillissement

La migration a amplifié le déséquilibre entre le nombre des hommes et celui des femmes entre 1999 et 2006 : les femmes représentent ainsi 51,4 % de la population en 2006 contre 50,9 % sept ans plus tôt. Par le seul jeu des migrations, l'île de La Réunion a en effet perdu 4 650 hommes et gagné 3 850 femmes dans la tranche d'âge 15-64 ans. Ce déséquilibre peut être très important pour certaines classes d'âge. Il est le plus élevé à 25-29 ans avec un déficit d'hommes de 12,9 % contre 5,5 % en 1999. À 30-34 ans, le déficit est de 11 % contre seulement 5 % en 1999. Entre 15 et 19 ans il y avait en 1999 un excédent d'hommes de 2,6 %, sept ans plus tard, il y a dans ces générations un déficit de 8,1 %.

L'âge moyen de la population réunionnaise s'est élevé de 2,1 ans entre 1999 et 2006, un cinquième de ce vieillissement est dû aux migrations. En effet, des jeunes adultes partent tandis que des personnes d'âge mûr arrivent. Le solde migratoire s'établit ainsi à - 800 personnes pour l'ensemble des 15-64 ans, mais accuse un déficit de 14 100 personnes pour les plus jeunes (15 à 34 ans) et un excédent de 13 350 pour les plus âgés (35 à 64 ans). Au-delà de 65 ans, les migrations résidentielles sont beaucoup moins importantes.

Christian **MONTEIL**,
chargé d'études à l'Insee

Jean-Louis **RALLU**,
directeur de recherche à l'Ined

La "fenêtre démographique" favorable au développement économique

La Réunion est actuellement dans une phase démographique où la baisse de la fécondité s'accompagne d'une augmentation encore modeste de la population âgée. La structure par âge de la population se modifie donc en faveur des jeunes adultes. Le taux de dépendance (qui indique le nombre moyen de personnes à charge d'un adulte en âge de travailler¹) est en train de diminuer, ce qui est favorable au développement économique. Mais la migration a ralenti la diminution de ce taux, quoique de manière encore marginale. Sans la migration aux âges adultes, le taux de dépendance serait passé de 54,2 % en 1999 à 51,6 % en 2006 au lieu de 51,9 %. Cependant le creusement de la pyramide des âges entre 20 et 34 ans, notamment pour la population née à La Réunion, et le déficit de la tranche d'âge 30-34 ans

risquent d'amplifier l'augmentation du taux de dépendance dans le futur.

La phase de réduction du taux de dépendance n'est en effet que transitoire : à l'issue de la transition démographique, le taux de dépendance recommencera à augmenter du fait du vieillissement. Ce ratio des populations jeunes et âgées sur la population adulte, décroît dans un premier temps avec la chute de la fécondité avant d'augmenter à nouveau quand la population vieillit. C'est ce qu'on appelle la fenêtre démographique durant laquelle les jeunes adultes actifs ont à supporter un fardeau social relativement bas. La réduction du taux de dépendance est favorable au développement économique comme l'a montré l'exemple des pays émergents d'Asie. Cet effet bénéfique est plus important si les jeunes adultes ont un emploi.

¹ Taux de dépendance : rapport entre le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans et celles âgées de moins de 15 ans d'une part, et le nombre de personnes d'âges actifs de 15 à 65 ans d'autre part.

Des différences de qualification et d'intégration économique selon l'origine

Selon leur lieu de naissance les personnes résidentes à La Réunion ont des niveaux de diplôme assez différents qui conditionnent largement leur intégration économique. Les mieux intégrés sont les métropolitains et les étrangers nés en dehors de la zone océan Indien, tandis que les Mahorais s'intègrent moins sur le marché de l'emploi.

L'insertion sur le marché du travail est un des aspects les plus importants de l'intégration économique et sociale. Elle dépend de l'âge, du sexe des personnes et de leur niveau de qualification qui est très variable selon leur lieu de naissance.

Les natifs de La Réunion ont un niveau d'étude inférieur à celui de l'ensemble de la population réunionnaise ; l'écart est un peu plus important pour les hommes que pour les femmes. Ce niveau d'étude moindre s'explique d'une part par l'implantation tardive et incomplète de l'enseignement secondaire et supérieur, d'autre part par le départ d'une partie des bacheliers ou étudiants du supérieur qui vont continuer leurs études ou travailler en métropole ou à l'étranger. Comme les hommes sont plus nombreux à partir, cela explique sans doute une partie de l'écart de niveau d'étude entre hommes et femmes.

À ces niveaux d'étude relativement faibles correspondent des taux d'emploi à chaque âge légèrement inférieurs à ceux de l'ensemble de la population, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes. Mais à niveau de diplôme égal, les natifs de La Réunion ont des taux d'emploi par âge équivalents à ceux des natifs de métropole, sauf pour les plus jeunes (moins de 25 ans) et les sans diplôme. Au final 56 % des hommes natifs de La Réunion âgés de 20 à 59 ans ont un emploi, contre 59 % pour l'ensemble de la population, et 41 % contre 43 % pour les femmes. Les natifs qui travaillent sont surreprésentés parmi les agriculteurs exploitants (ce sont pratiquement les seuls) et dans une moindre mesure parmi les employés et les ouvriers. Ils sont, en revanche, sous-représentés parmi les cadres : seuls 39 %

des cadres sont réunionnais alors que les natifs représentent 78 % des personnes en emploi.

Les métropolitains et les originaires de pays étrangers éloignés sont les plus qualifiés

Parmi les habitants de La Réunion qui n'y sont pas nés, les plus qualifiés sont les métropolitains et les natifs de pays étrangers autres que ceux de l'océan Indien.

Les natifs de pays étrangers éloignés sont au nombre de 9 000, dont 35 % sont originaires des pays du Maghreb. Les autres pays bien représentés sont asiatiques (Inde, Chine, Vietnam) ou européens (Allemagne, Belgique). En fait, ces personnes nées à l'étranger ont la nationalité française dans huit cas sur dix, le plus souvent par la naissance.

Le niveau d'étude de ces populations était déjà très élevé en 1999, il a moins augmenté que celui de l'ensemble de la population. Les femmes originaires de métropole ont un niveau d'étude plus élevé que les hommes, c'est l'inverse pour les originaires des autres pays étrangers.

Les hommes nés dans un pays étranger ont des taux d'emploi plus élevés que les métropolitains : 79 % entre 20 et 59 ans, au lieu de 76 %. L'écart entre les deux populations est dû au seul fait que les premiers sont plus diplômés que les seconds. Pour les femmes, c'est l'inverse, les métropolitaines ont des taux d'emploi supérieurs à ceux des natives de pays étrangers à chaque âge : respectivement 64 % et 55 % pour la tranche d'âge 20-59 ans.

Dans cet article, les données concernent les populations de 20 à 59 ans présentes à La Réunion au recensement (référence 2006), regroupées selon leur lieu de naissance.

Les métropolitains, comme les "autres étrangers", ont un taux d'emploi global qui correspond au taux théorique calculé selon les taux par âge et par diplôme observés sur l'ensemble de la population réunionnaise. Cela n'est pas le cas pour les femmes étrangères qui ont des taux d'emploi inférieurs aux taux théoriques : certaines ont des conjoints qui ont migré avec des contrats et elles peinent à trouver du travail. En relation avec leur niveau d'étude, ces populations sont très présentes parmi les cadres, les professions intermédiaires et les commerçants et chefs d'entreprises. Elles sont beaucoup moins représentées parmi les agriculteurs, les ouvriers et les employés.

Très faible niveau d'étude et d'emploi pour les Mahorais

La population immigrée la moins diplômée est sans conteste celle qui est originaire de Mayotte, avec à peine un quart de bacheliers pour les hommes et un dixième pour les femmes de 20 à 34 ans. Ce faible niveau d'étude est bien sûr lié au retard pris dans la mise en place du système éducatif à Mayotte. Mais il est à noter que les femmes mahoraises présentes à La Réunion ont un niveau d'étude très inférieur aux natives restées à Mayotte, il en est de même pour les hommes mais de manière moins prononcée. En effet, le recense-

ment de 2007 à Mayotte décompte 29 % de titulaires du bac ou d'un diplôme supérieur parmi les natifs de 20 à 34 ans, hommes ou femmes.

Les Mahorais ont, à chaque âge, les taux d'emploi les plus faibles, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes. Ce sont les populations les moins diplômées et les plus jeunes mais cela ne suffit pas à expliquer les taux d'emploi particulièrement bas des hommes mahorais (14 % chez les 20-59 ans) et des femmes mahoraises (4 %). En théorie, vu leur répartition par âge et niveau de diplôme, leur taux d'emploi devrait être entre trois fois et cinq fois plus élevés (41 % pour les hommes de 20 à 59 ans et 19 % pour les femmes du même âge).

Distribution par niveau de diplôme des personnes recensées à La Réunion selon le lieu de naissance, le sexe et l'âge, 1999 et 2006 (%)

			La Réunion	autres Dom	Mayotte	Métropole	Madagascar	Maurice	Comores	Autre	Ensemble
2006	Sans diplôme										
	20-34 ans	Hommes	37,3	34,3	54,4	10,1	36,1	38,0	50,0	11,3	33,5
		Femmes	31,2	40,9	68,8	7,8	45,4	48,2	61,4	24,6	29,1
	35-44 ans	Hommes	52,5	51,1	85,2	10,0	35,9	51,0	65,7	15,4	46,0
		Femmes	55,2	48,4	95,2	9,4	47,4	68,6	82,1	19,0	50,2
	Bac ou +										
	20-34 ans	Hommes	31,6	44,2	24,6	67,8	43,9	45,8	35,9	77,6	37,2
		Femmes	42,5	39,2	10,9	77,3	33,2	43,2	28,7	67,5	46,6
1999	35-44 ans	Hommes	19,4	23,4	3,4	65,7	43,4	31,3	24,2	72,0	27,6
		Femmes	20,0	36,1	3,1	71,7	32,3	22,2	8,3	70,6	26,3
	Sans diplôme										
	20-34 ans	Hommes	52,3	39,5	67,0	11,2	35,0	37,2	61,0	16,7	47,4
		Femmes	45,6	37,7	84,8	10,1	37,6	54,4	70,8	25,0	42,6
	35-44 ans	Hommes	65,9	44,2	93,4	12,0	33,0	43,8	68,8	17,1	57,8
		Femmes	66,5	47,2	97,6	13,2	43,0	61,1	81,8	19,7	60,3
	Bac ou +										
	20-34 ans	Hommes	17,9	33,3	6,5	58,8	37,8	41,7	22,9	67,0	23,0
		Femmes	25,8	36,6	3,6	67,7	36,4	31,1	14,6	58,2	29,9
	35-44 ans	Hommes	9,7	24,3	1,8	59,7	39,9	37,3	16,5	65,4	17,5
		Femmes	13,1	25,1	0,9	63,4	32,3	25,8	8,2	66,2	19,2

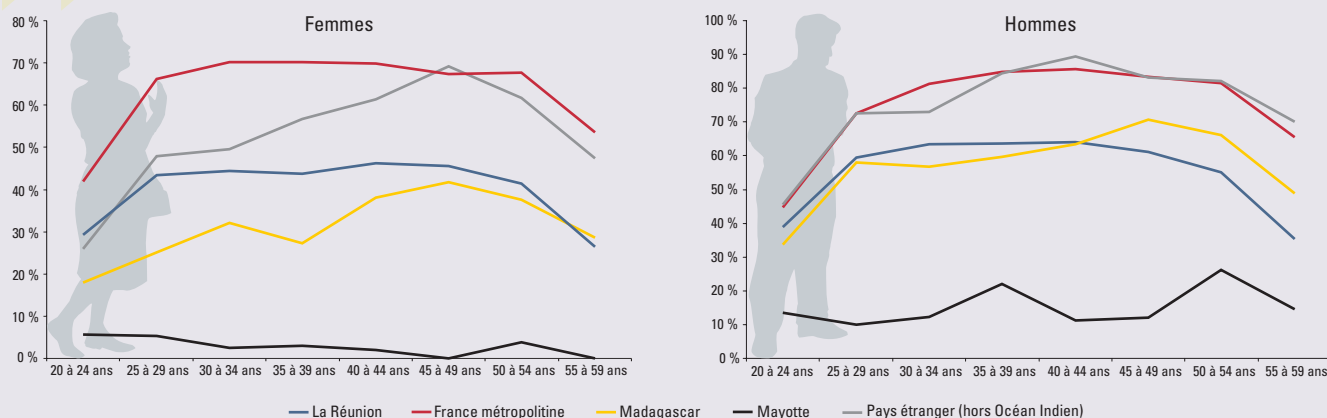
Champ : La Réunion.

La qualification de la population de La Réunion s'est considérablement améliorée entre 1999 et 2006 avec une diminution de la proportion de personnes n'ayant pas le BEPC et une augmentation de celles ayant au moins le bac. 37 % des hommes âgés de 20 à 34 ans et presque 47 % des femmes du même âge avaient le bac en 2006. Sept ans avant, les proportions étaient respectivement de 23 et 30 % pour les mêmes populations. Les femmes ont ainsi vu leur niveau d'étude augmenter plus rapidement que celui des hommes et l'écart se creuse entre les sexes.



Taux d'emploi selon le lieu de naissance (en %)

Source : Insee, recensement de la population de 2006



Taux d'emploi selon le lieu de naissance (en %)

	Hommes	Femmes	Taux d'emploi théorique		Indice standardisé	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Ensemble	59,2	43,1	59,2	43,1	1,00	1,00
La Réunion	56,3	41,0	56,3	40,3	1,00	1,02
France métropolitaine	76,0	64,0	74,2	62,9	1,02	1,02
Madagascar/Maurice	59,6	32,0	65,3	42,7	0,91	0,75
Mayotte	14,5	3,6	40,9	18,8	0,36	0,19
Autre Dom/Com	65,6	38,5	61,8	45,9	1,06	0,84
Pays étrangers (hors OI)	78,6	55,2	75,9	62,7	1,03	0,88
Comores	34,5	13,9	48,9	25,8	0,71	0,54

Taux d'emploi théorique : il s'agit du taux d'emploi que devrait avoir la population si les taux d'emploi par âge et diplôme étaient conformes à ceux observés sur l'ensemble de la population.

Indice standardisé par âge et diplôme : il s'agit du rapport entre le taux d'emploi observé et celui théorique. Lorsqu'il est supérieur à 1, cela signifie que le taux d'emploi global est supérieur à celui théorique que devrait avoir la population en ne tenant compte que de sa structure par âge et diplôme.

D'autres facteurs doivent rentrer en ligne de compte pour expliquer leur exclusion du marché de l'emploi. Quand ils ont un emploi, les Mahorais et les Comoriens sont surreprésentés parmi les ouvriers.

Pour les femmes mahoraises, les charges de famille peuvent expliquer que celles qui n'ont pas de diplôme tendent à rester éloignées de l'emploi. Dans les sociétés traditionnelles, les femmes sont avant tout considérées comme mère au foyer. Les niveaux de fécondité peuvent varier selon les origines, cependant l'ampleur des écarts laisse penser que d'autres facteurs interviennent.

Parmi les personnes nées dans les autres Dom, à Madagascar ou à Maurice, les hommes sont en général un peu plus diplômés que l'ensemble de la population, tandis que les femmes le sont un peu moins. C'est surtout le cas parmi les natifs de Madagascar et des autres Dom, alors que

chez les natifs de Maurice, les femmes sont pratiquement aussi nombreuses que les hommes à avoir le bac parmi les jeunes adultes. Parmi les femmes âgées de 35 à 44 ans, les originaires des autres Dom sont les seules à être plus diplômées que leurs homologues masculins.

Malgaches et Mauriciens très présents parmi les commerçants et chefs d'entreprise

Les hommes natifs des îles voisines de l'océan Indien (Maurice et Madagascar) ont des taux d'emploi équivalents à ceux de l'ensemble de la population (59 % entre 20 et 59 ans). Cependant, en raison de leur niveau d'étude, leur taux d'emploi théorique devrait être de 6 points supérieur. Les femmes originaires des îles voisines, légèrement moins diplômées que la population de La Réunion, devraient avoir un taux d'emploi supé-

rieur de 11 points si leur accès à l'emploi était conforme à leur niveau d'étude à chaque âge. Les personnes originaires de Madagascar et Maurice sont très surreprésentées parmi les commerçants et chef d'entreprises et dans une moindre mesure parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures.

Enfin, les originaires des autres départements et territoires ultramarins ont des taux d'emploi légèrement supérieurs au taux attendu pour les hommes, et inférieurs de 7 points pour les femmes, compte tenu de leur niveau de diplôme. Cette population est plutôt surreprésentée parmi les cadres, mais moins que les métropolitains ou les autres étrangers.

Christian **MONTEIL**,
chargé d'études à l'Insee

Jean-Louis **RALLU**,
directeur de recherche à l'Ined

Certaines catégories plus touchées par l'inflation

La hausse des prix a été relativement faible en 2009. Elle a surtout concerné l'alimentation et les services. Les catégories sociales qui consacrent une grande part de leur budget à ces postes sont donc les plus touchées par l'inflation. Comme sur la période 2004-2009 ce sont les personnes âgées qui en ont le plus souffert.

En 2009, l'inflation¹ a été relativement faible puisque les prix n'ont augmenté que de 0,5 % à La Réunion et de 0,1 % au niveau national. La hausse des prix a principalement touché deux secteurs, l'alimentation (+ 2,2 %) et les services (+ 1,6 %).

Dans l'alimentation, les produits frais ayant peu augmenté (+ 0,7 %), c'est du côté des autres produits qu'il faut chercher l'origine de la hausse (+ 2,4 %). Dans les services, ce sont les loyers qui connaissent la plus forte augmentation, avec une hausse de 2,4 %. Les "autres services" (qui comprennent notamment les assurances) ont

augmenté plus modérément que les loyers (+ 1,4 %). Cependant leur poids, presque deux fois plus important que les loyers dans le budget des Réunionnais, fait qu'ils contribuent autant à la progression du prix des services en 2009.

Dans le même temps, le secteur de l'énergie a connu une importante baisse de 10,5 % (- 14,4 % pour les seuls produits pétroliers). On estime que si l'énergie était restée stable, l'inflation aurait été supérieure de près d'un point.

L'inflation est calculée à partir des prix relevés dans les différentes formes de vente et agrégés

Évolution moyenne des prix à La Réunion (en %)

	2009	Période 2004-2009
Ensemble	0,5	9,9
Alimentation hors tabac	2,2	15,6
Produits frais	0,7	11,7
Alimentation hors produits frais	2,4	16,4
Tabac	1,2	15,1
Produits manufacturés	0,7	4,0
Habillement	1,3	4,5
Produits de santé	- 1,1	- 4,1
Autres produits manufacturés	0,7	5,0
Énergie	- 10,5	9,8
Produits pétroliers	- 14,4	11,5
Services	1,6	11,5
Loyers	2,4	17,9
Services de santé	0,6	9,2
Transports, communications	1,3	18,6
Autres services	1,4	6,8

Source : Insee, indice des prix à la consommation, enquête budget des familles

Inflation selon les catégories de ménages sur la période 2004-2009

Source : Insee, indice des prix à la consommation, enquête budget des familles

	Part de la catégorie dans le budget total (%)	Inflation (en %)
Âge de la personne de référence	100,0	
Moins de 35 ans	28,2	9,0
De 35 ans (inclus) à 45 (exclus)	27,8	9,4
De 45 ans (inclus) à 55 (exclus)	22,9	9,5
De 55 ans (inclus) à 65 (exclus)	13,4	11,1
65 ans et plus	7,8	11,1
Niveau de vie	100,0	
Quartile 1	14,6	9,8
Quartile 2	17,2	10,5
Quartile 3	25,3	9,8
Quartile 4	42,9	9,3
Catégories professionnelles	100,0	
Agriculteur	3,5	10,2
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	6,6	8,1
Cadre	16,5	10,6
Intermédiaire	24,0	10,1
Employé	27,9	9,9
Ouvrier	21,5	9,9
Types de ménage	100,0	
Personne seule	13,0	10,1
Couple sans enfant	15,5	9,3
Couple avec un enfant	17,7	8,7
Couple avec deux enfants	19,9	9,4
Couple avec trois enfants ou plus	12,0	9,5
Famille monoparentale	10,6	10,9
Autres (ménages complexes)	11,3	11,3
Ensemble	100,0	9,9

selon le poids que ces produits représentent dans la consommation réunionnaise moyenne. À titre d'exemple, 20 % du budget réunionnais moyen est consacré à l'alimentation.

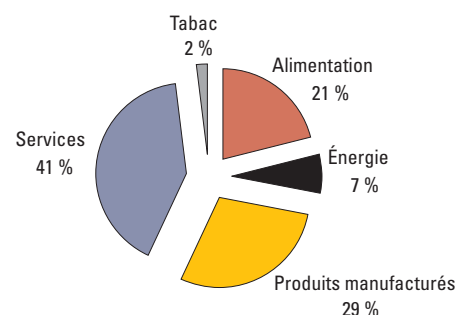
La part consacrée à l'alimentation est deux fois plus importante dans le budget des personnes âgées que dans celui des jeunes

Le poids des différents achats dans le budget est évidemment différent d'un ménage à l'autre. En poursuivant l'exemple de l'alimentation, l'écart de poids dans le budget varie du simple au double selon la catégorie de ménages : 15,8 % pour les

moins de 35 ans contre 31,4 % pour les 65 ans ou plus. Dans cet exemple, il apparaît que les moins de 35 ans ressentent moins l'augmentation des prix de l'alimentation que leurs aînés qui consacrent près du tiers de leur budget à l'alimentation.

Les catégories qui subissent le plus l'inflation sont celles qui consacrent une part importante de leur budget à l'alimentation ou aux services, les deux postes qui ont le plus augmenté en 2009 et sur la période 2004-2009. Avec les deux tiers de leur budget consacrés à ces deux postes, les ménages de 55 ans ou plus sont ceux qui ont le plus souffert de l'inflation. Elle est supérieure en l'occurrence d'un quart de point par rapport aux autres

Poids des différents achats dans le budget moyen



Source : Insee, enquête budget des familles

tranches d'âge en 2009. C'est la catégorie dont l'évolution s'écarte le plus significativement de la faible inflation de 2009. Pour les autres catégories (selon le niveau de vie, la catégorie professionnelle et la composition du ménage), les écarts constatés sont si faibles qu'il est préférable de procéder à une observation sur plus longue période.

Sur les cinq dernières années, les prix des biens et services consommés à La Réunion ont augmenté de près de 10 %. Les secteurs des services et de l'alimentation sont là-aussi ceux qui ont principalement contribué à cette augmentation.

Sur la période 2004-2009, les conclusions sont les mêmes que sur 2004-2008². Les ménages les plus âgés, les familles monoparentales et les ménages complexes ont plus subi l'inflation. En revanche, les artisans-commerçants-chefs d'entreprise ont incontestablement été les mieux lotis.

Olivier **FAGNOT**
chef du service statistique

¹ L'inflation est mesurée ici par le rapport de la moyenne des indices de prix observés en 2009 à la moyenne des indices de prix observés en 2008.

² Voir "Les ménages modestes subissent plus l'inflation" - économie de La Réunion n° 135 - décembre 2009.

30 % des dépenses des ménages sont "pré-engagées"

Méthode

Le Rapport de la commission "Mesure du pouvoir d'achat des ménages" remis au Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi en février 2008 propose de nouveaux indicateurs de pouvoir d'achat permettant de mieux rendre compte de l'évolution des niveaux de vie et des modes de consommation.

Cette étude se concentre sur les dépenses contraintes parmi les dépenses totales des ménages. L'épargne financière n'est pas prise en compte. Si cela avait été le cas, cela aurait eu pour effet de diminuer la part des dépenses pré-engagées pour les ménages les plus aisés.

Sont considérées comme des dépenses "pré-engagées" :

- Les dépenses liées au logement (loyer), aux charges (eau, gaz, électricité, assurances) et aux remboursements de prêt immobilier ;
- Les assurances, à caractère obligatoire liées au logement, à la santé, aux transports ;
- Les services de télécommunication (téléphonie, internet) ;
- Les impôts et taxes (impôts sur le revenu, taxes foncières, taxes automobiles) ;
- Les remboursements de crédits (hors résidence principale) ;
- Les prélèvements divers (employeur, cartes grises, timbres administratifs).

De niveau variable selon les ressources des ménages, les dépenses pré-engagées correspondent à peu près à 30 % de leur consommation. Elles pèsent plus lourd pour les personnes seules et les familles monoparentales.

Les "dépenses contraintes" ou "pré-engagées" sont celles qui sont dues par les ménages par contrat ou au titre d'un abonnement. En réduisant les choix de consommation, ces dépenses jouent un rôle dans la perception que les ménages se font de leurs disponibilités financières. La mise en évidence de disparités entre ménages sur ces dépenses permet d'éclairer le débat sur le pouvoir d'achat.

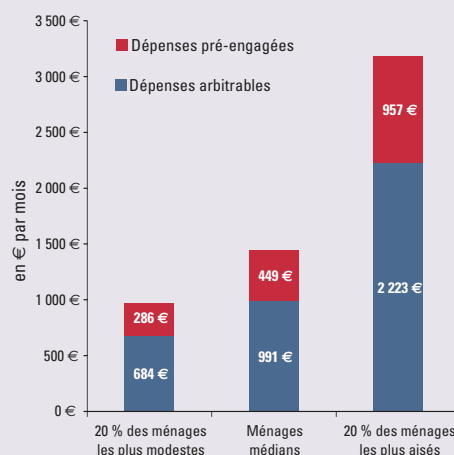
À La Réunion, les dépenses contraintes représentent en moyenne près de 30 % des dépenses des ménages. Cette proportion est peu sensible au niveau de vie des ménages. Pour les 20 % de ménages réunionnais les plus modestes qui dépensent en moyenne moins de 970 € par mois, les dépenses pré-engagées représentent près de 300 €. Pour les 20 % de ménages les plus aisés, le montant des dépenses pré-engagées s'élève à 960 € mensuels, pour une dépense moyenne de 3 180 €.

Parmi les différentes catégories socioprofessionnelles, les cadres sont ceux dont le niveau de dépenses contraintes est le plus élevé, bien que la part de ces dépenses dans leur budget soit la plus faible (27 %). Pour les plus aisés, une part plus importante des dépenses contraintes correspond aux remboursements d'emprunt pour l'acquisition de leur résidence principale, aux impôts liés à

leur niveau de revenu et aux abonnements (téléphonie, internet) qui peuvent ne pas être considérés comme nécessaires.

Les personnes seules et les familles monoparentales ont une part de dépenses contraintes plus importante que les couples. Les dépenses de

Les dépenses mensuelles des ménages réunionnais



Source : Insee, enquête budget des familles 2006

loyers, ainsi que les charges (eau, électricité, gaz), sont des dépenses pré-engagées de première nécessité, qui pèsent particulièrement lourd dans le budget de ces ménages qui ont des niveaux de consommation pratiquement deux fois inférieurs à ceux des couples avec ou sans enfants.

La moitié des dépenses pré-engagées est consacrée au logement

Le coût du logement est la principale dépense pré-engagée des ménages. Il représente en moyenne 15 % des dépenses des ménages réunionnais, soit la moitié des dépenses pré-engagées. Viennent ensuite les contrats d'assurance (5 %), les remboursements de crédits (4 %), les impôts (4 %) et les abonnements téléphonie et internet (1,4 %).

Le poids des dépenses de logement est plus lourd pour les ménages réunionnais les plus modestes, même si les aides au logement permettent d'amortir la charge que celui-ci fait peser sur le budget des ménages.

Le poids des loyers est important chez les employés (9 %) et les ouvriers (7 %), tandis que les professions intermédiaires sont celles qui remboursent le plus d'emprunts immobiliers (7,6 %). À l'exception des retraités, le remboursement de crédits hors résidence principale concerne toutes les professions à part égale, à hauteur de 4 % des dépenses pré-engagées.

La part des dépenses consacrées au logement diminue avec l'âge de la personne de référence du ménage. Au-delà de 35 ans, les dépenses en logement diminuent avec les années, pour ne représenter plus que 12 % des dépenses pré-engagées chez les 65 ans ou plus. Ceci illustre le phénomène de l'accession à la propriété : les ménages qui ont entre 35 et 55 ans sont ceux dont la part du budget consacrée au remboursement d'emprunt immobilier est la plus importante.

Christian **MONTEIL**
chargé d'études

Frédéric **KOSMOWSKI**
chargé d'études

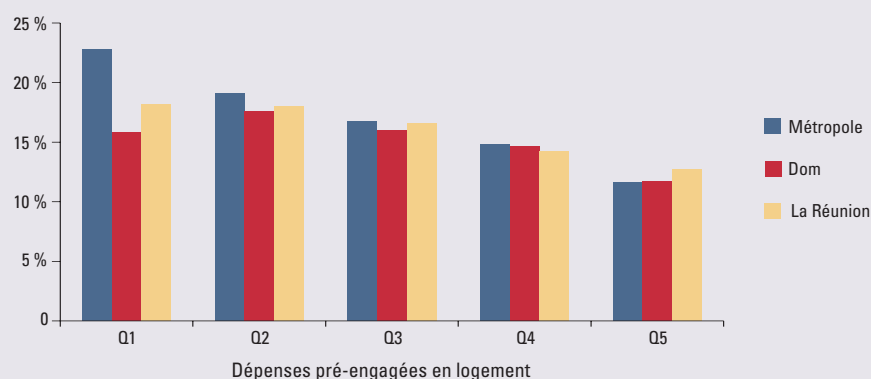
Dans les Dom : moins de dépenses contraintes pour les plus modestes

La part des dépenses contraintes dans la consommation des ménages réunionnais est légèrement inférieure à celle des ménages métropolitains mais elle est proche de celle des ménages ultramarins dans leur ensemble.

Alors qu'en France métropolitaine ce sont les ménages les plus modestes qui supportent la charge la plus lourde (35 % de leurs dépenses), la relation s'inverse dans les départements d'Outre-mer. Le poids des dépenses pré-engagées augmente en effet avec le niveau de vie : la part des dépenses pré-engagées des ménages les plus aisés est supérieure de deux points à celle des ménages les plus modestes.

La différence est plus marquée pour les dépenses de logement. Par rapport à la métropole, le poids des dépenses contraintes de logement est largement inférieur dans les départements d'Outre-mer pour les ménages les plus modestes. Si les loyers n'y sont pas plus faibles, les ménages sont plus souvent éligibles aux aides au logement, de par leurs plus bas revenus. Les dépenses pré-engagées pour leur logement par les ménages réunionnais les plus modestes sont ainsi inférieures de 5 points par rapport à celles de leurs homologues métropolitains. Elles sont toutefois supérieures aux dépenses engagées à ce titre par les ménages modestes de l'ensemble des Dom.

Part des dépenses pré-engagées correspondant au logement selon les quintiles de niveau de vie



Source : Insee, enquête budget des familles 2006

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage, divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

Les **quintiles de niveau de vie** sont les valeurs-seuils qui, lorsque l'on ordonne la population selon les valeurs de niveau de vie, la partitionnent en cinq sous-populations de tailles égales. Par exemple, les 20 % des ménages réunionnais les plus aisés disposent d'un revenu mensuel par unité de consommation supérieur à 1 570 €.

Les touristes satisfaits de leur séjour, même s'ils le trouvent trop cher

Les visiteurs de La Réunion viennent par des réseaux personnels et font peu appel aux professionnels du tourisme. La plupart d'entre eux apprécie l'intérêt touristique de l'île et l'accueil reçu mais un sur deux critique le rapport qualité/prix de son voyage.

La fréquentation touristique en 2009

En 2009, La Réunion a accueilli 421 900 touristes, soit 6,4 % de plus qu'en 2008. Si le niveau de 2005 est dépassé, il manque néanmoins près de 10 000 touristes pour retrouver le record de 2004 qui s'établissait à 432 000 touristes.

Cette hausse du nombre de visiteurs est exclusivement portée par les touristes métropolitains (+ 10,5 %), le nombre de touristes étrangers diminuant de près de 10 % par rapport à 2008.

Les touristes sont restés, en moyenne, un jour de moins qu'en 2008 (16,3 jours). Leurs dépenses individuelles ont diminué de près de 6 % mais sont compensées par la hausse de fréquentation. La dépense globale réalisée par les touristes se maintient donc à 305 millions d'euros.

Les dépenses liées à l'hébergement augmentent assez nettement (+ 15 %) et représentent, en moyenne, près d'un quart des dépenses totales. Les dépenses liées à la restauration, aux souvenirs et aux loisirs diminuent sensiblement. Les dépenses liées à la location de voiture demeurent stables.

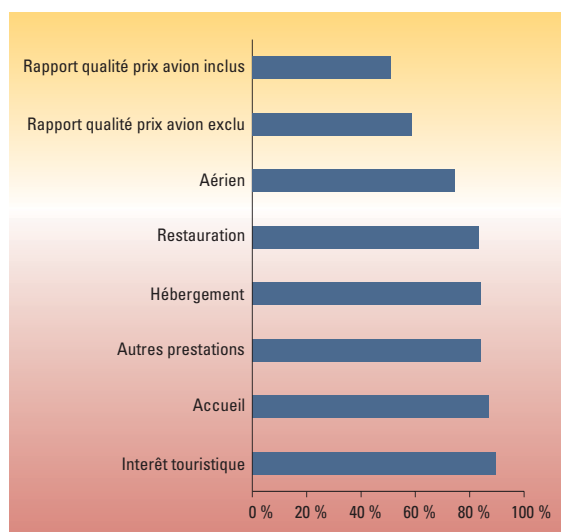
Les deux tiers des touristes qui sont venus à La Réunion en 2009 ont connu l'île par l'intermédiaire de leurs parents ou de leurs amis. À ceux-là s'ajoutent les voyageurs originaires de l'île. Ainsi, seulement 18 % des touristes ont eu l'idée de venir à La Réunion via une information extérieure à leur entourage. Les reportages et la publicité ont influencé la venue de 10 % des touristes. Près d'un sur dix a pu être également tenté par les brochures ou les guides et ouvrages.

Cette approche principalement faite par le bouche à oreille fait actuellement peu de place à l'intervention des professionnels. Ainsi, le nombre de touristes ayant acheté un voyage à forfait ne représente que 16 % de l'ensemble en 2009. Cette proportion a nettement baissé ces dernières années puisqu'elle était de 24 % en 2004 et 2005.

Si le tourisme d'agrément progresse en 2009, par rapport à 2008, de 5,5 %, le tourisme affinitaire augmente de 12,5 %. On notera, en revanche, une nette diminution de près de 18 % du tourisme d'affaire imputable sans doute à la baisse d'activité économique.

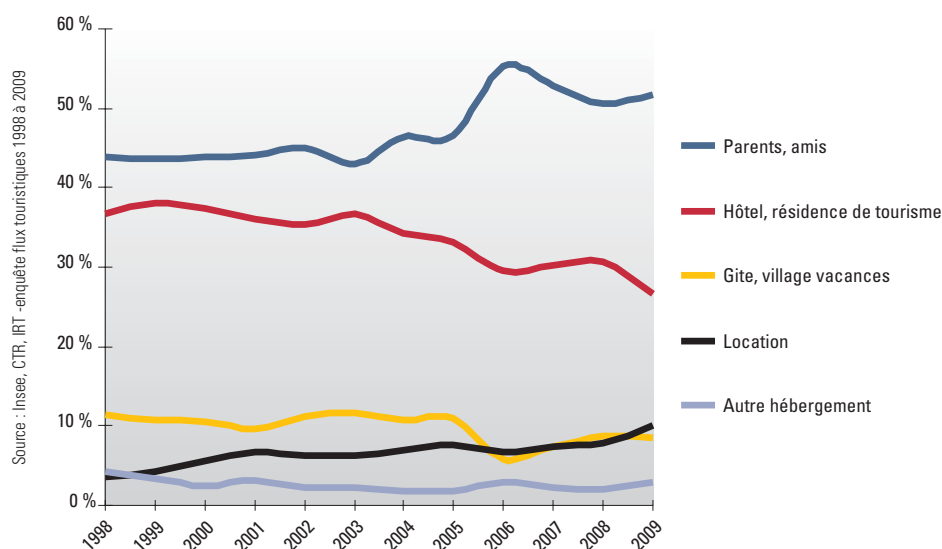
Les touristes ont ainsi privilégié en 2009 l'hébergement chez des amis ou la famille (+ 8,5 % par rapport à 2008). Cependant, l'hébergement marchand ne fléchit pas et progresse tout de même de 4 %. Sa croissance est essentiellement portée par la location, en hausse d'un tiers par rapport à 2008. Ce mode d'hébergement est maintenant choisi à titre principal par 40 % des touristes d'agrément et 7,5 % des touristes affi-

Taux de satisfaction des visiteurs



Source : Insee, IFT - enquête flux touristiques 2009

Mode d'hébergement principal des touristes (1998-2009)



nitaires. Il fait ainsi jeu égal avec les gîtes et villages de vacances qui le devançaient largement jusqu'à 2005. Quant à l'hébergement à l'hôtel ou en résidences de tourisme, il est en recul de 7 % par rapport à l'année précédente.

Les professions intermédiaires et les retraités sont particulièrement nombreux à choisir la location tandis que les artisans, les commerçants et les cadres supérieurs privilégient l'hôtel.

Des qualités touristiques largement reconnues

Près de neuf touristes sur dix déclarent être satisfaits de l'intérêt touristique de La Réunion et de la qualité de son accueil. Huit sur dix sont satisfaits de l'hébergement et de la qualité de la restauration. Le voyage en avion n'est source d'insatisfaction que pour un touriste sur quatre. Ces résultats sont assez homogènes quel que soit le mode d'hébergement utilisé par le répondant, à l'exception des touristes d'affaires, un peu moins satisfaits concernant l'accueil (81,5% de satisfaits), l'hébergement (77 %) et l'intérêt touristique de l'île (84 %). Cette nuance peut être imputable à la brièveté du séjour de cette catégorie de touristes (11 jours).

Le bilan devient franchement positif lorsque 95,5 % des touristes déclarent être prêts à recommander cette destination à d'autres personnes. En revanche, nos visiteurs sont plus partagés quant à savoir s'ils pensent revenir pour un prochain séjour. Si les touristes ayant rendu visite à des proches pensent revenir à 85 %, les touristes d'agrément ne le déclarent qu'à 66 %.

Un rapport qualité/prix davantage discuté

L'avis est plus mitigé quant au rapport qualité/prix du voyage : à peine un touriste sur deux le trouve satisfaisant. Le coût du billet d'avion n'explique qu'une partie de cette réserve. Hors prix du billet d'avion, le rapport qualité/prix de la destination n'est jugé satisfaisant que par six touristes sur dix. Si les qualités touristiques de la destination ne sont pas remises en cause, son coût est jugé en revanche important.

On observe que, paradoxalement, les plus réservés sur le coût sont les touristes venus rencontrer leur proches puisque seulement 46 % se déclarent satisfaits du rapport qualité/prix du séjour, alors que ceux-ci ont, en grande majorité, séjourné chez leurs familles ou amis. La longueur du séjour (une semaine de plus en moyenne que les touristes d'agrément) contribue sans doute à cette déclaration.

Les touristes d'agrément, en revanche, sont 60 % à être satisfaits de ce rapport qualité/prix. On notera que le rapport qualité/prix ne dépend pas de la profession du répondant, puisque les taux de satisfaction sont assez homogènes quel que soit le métier.

Cédric **PLANCHAT**

chef de la division "Observation locale sur les entreprises et l'emploi"

Bibliographie

- Info Rapides Réunion n° 138 : Enquête mensuelle dans l'hôtellerie : "Une saison 2009 en net recul par rapport à 2008".
- Insee Partenaires n° 4 : "Les touristes extérieurs reviennent progressivement". Avril 2009.

L'enquête "Flux touristiques"

Depuis 1989, l'Insee et le comité du tourisme de La Réunion (CTR) puis l'association "Ile de La Réunion Tourisme" (IRT) réalisent une enquête sur les flux touristiques auprès des passagers au départ des aéroports "La Réunion-Roland Garros" et "Saint-Pierre Pierrefonds" (depuis 2000 pour ce dernier). L'objectif de cette enquête est de dénombrer les touristes venus à La Réunion, ainsi que de connaître leurs motivations, leurs modes d'hébergement et leurs dépenses. Les enquêtes se font en continu, tous les trois jours en moyenne à Roland Garros, par interrogation d'une personne par famille.

Les communes de des quartiers aux profils

Les quartiers qui composent les cinq communes de l'Ouest présentent des caractéristiques très contrastées : des zones denses d'habitat social quasiment saturées, des zones balnéaires en plein essor et attractives pour les nouveaux arrivants, des territoires dans les Hauts à la croissance plus incertaine.

Avec presque 200 000 habitants au 1^{er} janvier 2006, les cinq communes de l'Ouest regroupent un quart de la population réunionnaise. Par rapport à 1999, elles accueillent 20 000 habitants de plus. La moitié de la population se concentre sur Saint-Paul.

La croissance de la population de l'Ouest ralentit comme sur toute La Réunion. Elle est passée à 1,5 % par an entre 1999 et 2006. En comparaison, entre 1967 et 1974, la population augmentait en moyenne chaque année de 2,6 %. Jusqu'à présent, la croissance de l'Ouest devançait la moyenne régionale. Aujourd'hui, elle s'en rapproche.

Le solde migratoire de l'Ouest est nul après avoir été largement positif pendant les années 80 et 90. Dans ses échanges de populations avec l'extérieur de l'île, la différence entre arrivées et départs est favorable à l'Ouest. Tandis que ses échanges avec les autres microrégions de l'île se soldent par un déficit. Les deux flux s'équilibrent pour conduire à un solde migratoire total nul.

Les migrations font la différence entre communes

De grandes disparités différencient les communes au regard de la croissance démographique. Le mouvement naturel (naissances - décès) reste le moteur principal de cette croissance. Il n'y a pas de grandes disparités entre les soldes naturels communaux. Ils se situent entre 1,2 % (Trois-Bassins) et 1,8 % (Le Port). Mais le solde migratoire très hétérogène marque des différences.

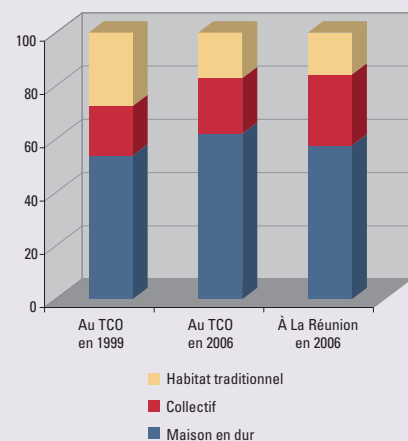
La Possession est la commune la plus attractive. Ajouté à un solde naturel élevé, sa population augmente donc très vite. Saint-Paul et Saint-Leu ont des rythmes de croissance similaires. Le solde naturel profite plus à Saint-Paul et les migrations sont plus favorables à Saint-Leu. La

population de Trois-Bassins s'accroît exclusivement par la dynamique de son solde naturel. Le Port est la seule commune qui perd de la population puisque sa dynamique naturelle pourtant forte ne permet pas de compenser son déficit migratoire.

Recul notable de l'habitat traditionnel

Le parc de logements de l'Ouest atteint 69 000 unités au 1^{er} janvier 2006. Depuis 1999, il a augmenté de 11 500. Sa croissance, de 2,6 % par an, reste en deçà de celle des années quatre-vingt-dix et se rapproche de la moyenne régionale. Alors que la croissance nette est comparable à celle de La Réunion, le rythme de renouvellement du parc est plus lent que pour l'ensemble de l'île : la part de logements de 1999 disparus en 2006 est de 5,2 % (contre 6,7 dans le département) et la part de constructions neuves dans

Répartition du parc de logements selon l'aspect du bâti



Source : Insee recensements 1999 et 2006

Le **TCO** est un établissement public de coopération intercommunale. Créé en 1996 sous forme de communauté de communes, il est devenu une communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2002.

l'Ouest : contrastés



le parc actuel est également plus faible (20,8 % contre 22 %). Ces mouvements de démolition, réhabilitations, réaffectations et construction de logements modifient peu à peu le visage de l'habitat dans l'Ouest : plus de bâtiments en hauteur, moins de diversité dans la taille des logements, une offre locative, sociale et surtout privée, en augmentation.

Le changement le plus remarquable concerne le recul des constructions traditionnelles faites de matériaux légers comme le bois et la tôle. Ce type

d'habitat très fréquent dans la microrégion Ouest s'accompagne souvent d'un équipement sanitaire défaillant. Avec une disparition de 4 000 d'entre elles, leur part dans le parc de logements est descendue à 17 % (contre 28 % auparavant). On compte 65 550 résidences principales, dont 23 050 appartiennent aux secteurs locatifs social et privé, soit 36 %. Ce pourcentage en légère hausse demeure plus faible que la moyenne du département. Seules 11 450 résidences principales relèvent du locatif social.

Le Port et les quartiers d'habitat social, des espaces peu propices aux constructions neuves

Trois résidents de l'Ouest sur dix (59 000) habitent dans des quartiers à forte proportion d'habitat social : Le Port, la Zac Saint-Laurent, Plateau-Caillou et dans une moindre mesure le centre-ville de La Possession. Les bailleurs sociaux y possèdent de 30 % à près de 70 % des logements. L'aménagement de ces quartiers s'est souvent fait dans le

Chiffres-clés sur les communes du TCO au 1^{er} janvier 2006

	La Réunion	Le TCO	Le Port	La Possession	Saint-Leu	Saint-Paul	Les Trois-Bassins
POPULATION							
Nombre d'habitants	781 962	199 457	38 148	26 242	28 969	99 291	6 807
Augmentation de population depuis 1999	75 782	19 671	- 219	4 359	3 659	11 662	210
Taux d'évolution annuel (en %)	1,5	1,5	- 0,1	2,6	1,9	1,8	0,4
dont : - <i>taux de solde naturel (en %)</i>	<i>1,4</i>	<i>1,5</i>	<i>1,8</i>	<i>1,7</i>	<i>1,4</i>	<i>1,5</i>	<i>1,2</i>
- <i>taux de solde migratoire (en %)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>- 1,9</i>	<i>0,9</i>	<i>0,6</i>	<i>0,4</i>	<i>- 0,8</i>
Taille des ménages (en nombre de personnes)	2,97	3,11	3,21	3,11	3,09	3,08	3,24
LOGEMENTS							
Nombre de logements	285 071	69 053	12 244	8 811	10 437	35 127	2 434
Augmentation du nombre de logements depuis 1999	46 875	11 489	704	1 783	2 150	6 486	366
Taux d'évolution annuel (en %)	2,6	2,6	0,8	3,3	3,4	3	2,4
Proportion d'habitat collectif (en %)	25,9	22,5	46,4	25,6	10,5	17,7	3,8
Taux de vacance (en %)	6,6	6	4,6	3,5	8,2	6,1	10,3
RÉSIDENCES PRINCIPALES							
Nombre de résidences principales	261 299	63 569	11 596	8 429	9 378	32 066	2 100
dont : - <i>part de locatifs privés (en %)</i>	<i>22,7</i>	<i>19,7</i>	<i>13,9</i>	<i>17,4</i>	<i>18</i>	<i>22,6</i>	<i>14,6</i>
- <i>part de locatif social (en %)</i>	<i>17,2</i>	<i>16,6</i>	<i>52,6</i>	<i>19</i>	<i>5,8</i>	<i>7,5</i>	<i>3,9</i>
Taille des résidences (en nombre de pièces)	3,89	3,85	3,57	4,05	3,92	3,84	4,26

Sources : Insee, recensement 2006, État-civil, DDE Enquête Parc Locatif Social 2006

cadre de programmation d'ensemble (Zac) et l'espace y est déjà entièrement occupé entre bâtiments d'activité, équipements publics et îlots d'habitation. Y construire des nouveaux logements relève souvent d'opérations de réhabilitation.

Sur l'ensemble de la commune du Port, les opérations de résorption de l'habitat insalubre et de construction de logements neufs ont permis d'accroître l'offre de logements de quelques 700 unités supplémentaires en sept ans ; la plupart dans le quartier "Zac et Zup". Le quartier de Plateau-Caillou se démarque avec une croissance nette de son parc de logements de plus de 3 % par an.

Entre difficultés à accroître le parc de logements et réduction de la taille des ménages qui les occupent, la population de ces quartiers n'augmente que très faiblement (+ 0,47 % en moyenne

par an) voire régresse comme au centre-ville du Port. Les jeunes ménages qui cherchent à s'installer en dehors du domicile de leurs parents sont souvent contraints à changer de quartier, et même de commune. C'est ce qui explique le déficit migratoire de la ville du Port de 700 personnes en moyenne par an pendant sept ans.

La part d'habitat en immeubles collectifs s'élève en moyenne à 43 %, soit plus du double de la moyenne de l'Ouest. Les logements y sont d'une taille plus modeste avec un peu plus de petites surfaces (16 %) et un peu moins de grands logements (21 %).

Près des plages de Saint-Paul et de Saint-Leu, un parc locatif pour nouveaux arrivants

Les sept quartiers qui jalonnent la zone balnéaire de Saint-Gilles-les-Bains à Piton-Saint-Leu rassemblent deux résidents de l'Ouest sur dix (39 600 habitants). L'augmentation rapide de la population (+ 2,7 % par an) est accompagnée par une croissance de l'offre de logements encore plus rapide (+ 4,2 % par an). Plus du tiers (4 150) des nouveaux logements apparus dans l'Ouest depuis 1999 sont concentrés près des lagons. Les constructions de la période de défisicalisation n'ont pas changé le profil du parc de logements. En effet, les caractéristiques actuelles de ces logements (37 % de locatif, 23 % d'une ou deux pièces) étaient déjà présentes en 1999. En revanche l'habitat collectif a fortement progressé, et représente aujourd'hui 24 % des logements. Le taux de vacance exceptionnellement élevé atteint 8,6 %.

Les ménages sont constitués pour moitié d'une ou deux personnes. Ils se renouvellent fréquemment : 44 % d'entre eux occupent leur logement depuis moins de cinq ans, en provenance pour la majorité de métropole. Toutes ces caractéristiques sont encore plus prononcées à Saint-Gilles-les-Bains et à la Saline-les-Bains : croissance de l'offre de logements, parc locatif privé, petits logements. Une personne sur deux s'y est installée depuis moins de cinq ans. Bien que le département ne possède que peu de résidences secondaires, ces deux quartiers en offrent 700, soit 1/5^e du total de l'île.

Les bas de La Possession attirent les familles

Quatre petits quartiers de La Possession, qui totalisent 11 500 habitants, affichent une croissance démographique assez exceptionnelle avec + 4,8 % par an depuis 1999. Il s'agit de Sainte-Thérèse, la Rivière-des-Galets/Moulin-Joli, la Ravine à Marquet et Pichette. Non seulement des maisons ont été bâties au rythme de + 5,8 % par an, mais les familles qui vivent dans ces quartiers sont souvent de grande taille : 3,22 personnes en moyenne comme dans les Hauts. On y croise moins de petits ménages qu'ailleurs.

Le parc de logements adapté à ces populations contient peu de petits logements et beaucoup de grands. L'habitat collectif encore peu présent se développe en même temps que l'offre locative tant sociale que privée. Un quart des habitations est de type traditionnel. Ces quartiers d'habitat mixte semblent attirer car le taux de vacance y est exceptionnellement bas (2,9 %).

Mafate et les Hauts : habitat traditionnel et grandes familles

Douze quartiers couvrent le cirque de Mafate, le "sommet des montagnes" et quelques zones de mi-pentes. Sur ce vaste espace vit 19 % de la population de l'Ouest (37 000 habitants). Ces Hauts sont maintenant un peu moins peuplés que la zone balnéaire, ils devançaient pourtant cette dernière en 1999. Dans l'ensemble, la population de ces douze quartiers a augmenté de 1,1 % par an. Pourtant certains d'entre eux se sont au contraire dépeuplés : Mafate, Sans-Souci et Grande-Ravine. Tandis que la population de Bois-de-Nèfles augmente de 2 %. Ce quartier profite de l'attraction de La Plaine-Saint-Paul qui le jouxte dans sa partie nord.

Le parc de logements s'est accru de 2,2 % par an. Mais une partie de ce parc est délaissée avec un taux de vacance de 7,4 %. La population se renouvelle moins vite qu'ailleurs : plus de trois ménages sur quatre occupent leur logement depuis plus de cinq ans. Une résidence sur cinq est occupée par au moins cinq personnes. Un quart des maisons sont des constructions traditionnelles. Les familles sont le plus souvent propriétaires de leur logement. Les locations se font rares (13 %), les appartements en immeubles collectifs encore plus.



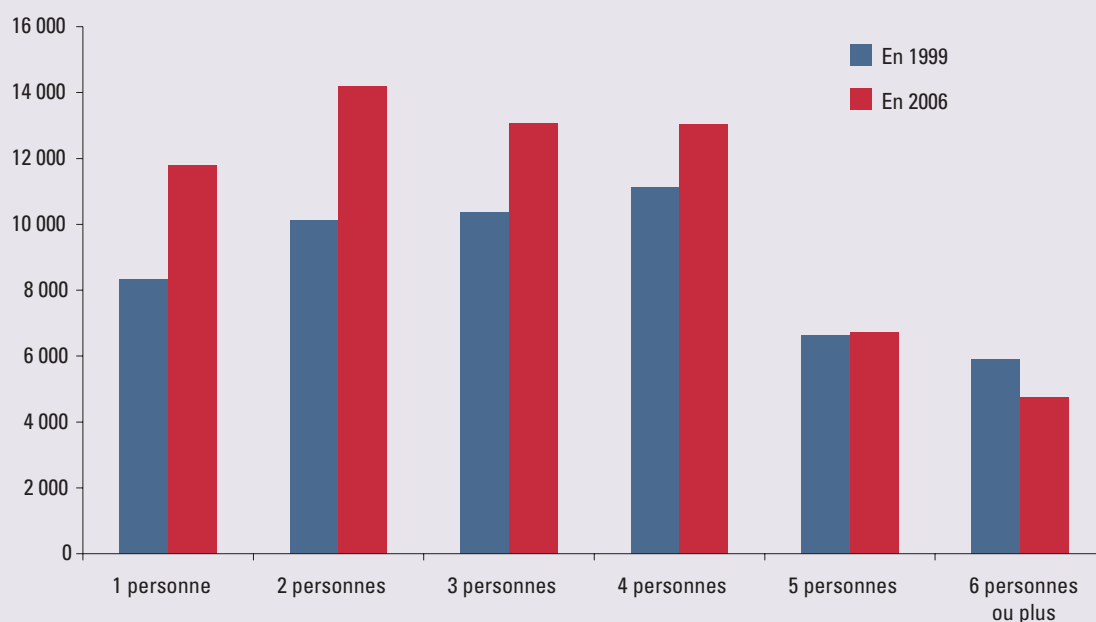
La taille des ménages diminue, mais moins qu'ailleurs

Le Territoire de l'Ouest compte 63 550 ménages en 2006, soit 11 050 de plus qu'en 1999. La plus grande partie de ces ménages supplémentaires (7 500) n'est constituée que d'une ou deux personnes. Actuellement 41 % des résidences principales ne sont occupées que par une ou deux personnes. A contrario, les ménages de six personnes ou plus sont moins nombreux qu'en 1999 (1 200 de moins) et ceux de cinq personnes en nombre équivalent. La conséquence en est une réduction notable de la taille moyenne des ménages : 3,11 en 2006 contre 3,40 en 1999. L'espace disponible pour chaque personne s'est agrandi de 10 % et atteint aujourd'hui 1,2 pièce par personne. Il reste légèrement plus faible que la moyenne régionale (1,3 pièce par personne).

Les ménages de l'Ouest restent encore plus grands que ceux de la moyenne réunionnaise (2,97 en 2006). Les petits ménages sont moins courants dans l'Ouest que dans l'ensemble du département, quel que soit leur type : moins de personnes seules, moins de couples sans enfant, et un peu moins de familles monoparentales.

La diminution de la taille des ménages est commune à tout l'espace du TCO. Ce qui n'empêche pas certaines zones de concentrer encore des familles nombreuses. Les grands ménages d'au moins quatre personnes sont un peu plus nombreux à Trois-Bassins où la taille moyenne atteint 3,24 personnes. Certains quartiers abritent davantage de familles nombreuses, et la taille moyenne des ménages y dépasse les 3,5 personnes : Rivière des Galets (Le Port), le Tour des Roches, Sans Souci.

Répartition des ménages du TCO selon la taille



Source : Insee, recensement de la population

Un habitant sur dix est un nouvel arrivant

Un habitant sur dix n'habitait pas l'Ouest cinq ans plus tôt. Sur les 18 300 arrivants, plus de la moitié habitait en métropole auparavant et un tiers provient d'une autre microrégion de l'île. Le reste des arrivants (17 %) provient d'un autre Dom ou de l'étranger. En réalité, l'origine des migrants n'est pas la même dans chacune des communes de l'Ouest. Saint-Paul attire effectivement en majorité des arrivants de métropole tandis que les quatre autres accueillent essentiellement des habitants venant d'autres microrégions. Les nouveaux arrivants sont plutôt locataires, habitent plus facilement un appartement et vivent en ménages plus petits. En effet, 65 % des ménages installés depuis moins de cinq ans sont locataires, contre 33 % des ménages stables. De même, 42 % de ces ménages arrivés depuis moins de cinq ans habitent un appartement contre 20 % des ménages stables.

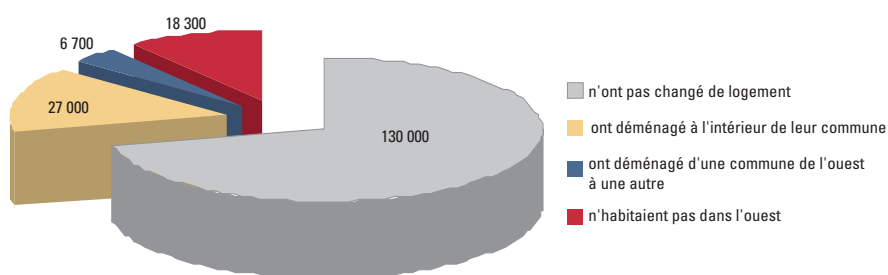
Les migrations renforcent le poids des cadres

Quatre nouveaux arrivants sur dix ont le statut de cadres, professions intellectuelles supérieures ou professions intermédiaires, alors que ces catégories ne pèsent que 13 % dans la population stable. La moitié des nouveaux arrivants sont âgés de 25 à 39 ans. Leur arrivée crée une sur-représentation de cette population. Le phénomène s'observe dans toutes les communes de l'Ouest sauf au Port où ce sont les professions intermédiaires et les employés qui sont sur-représentés dans les ménages récents.

Nelly **ACTIF** et Stéphanie **LIEUTIER**,
chargées d'études à l'Insee

Karine **ALLIOUX**,
chargée de mission au TCO

Lieu de résidence cinq ans auparavant (pour la population âgée de cinq ans ou plus)



Source : Insee, recensement de la population 2006

Comparaison du profil social des nouveaux arrivants et de la population stable

	Part dans les ménages nouveaux arrivants (en %)	Part dans les ménages stables (en %)
Locataires	65	33
Habitant un appartement	42	20
Ménages de deux ou trois personnes	50	42
Ménages de quatre personnes ou plus	26	40
Agriculteurs exploitants	0	1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	5	3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	15	4
Professions intermédiaires	25	9
Employés	19	19
Ouvriers qualifiés	5	9
Ouvriers non qualifiés	3	6
Ouvriers agricoles	0	1
Retraités	7	12
Étudiants et élèves	8	11
Autres inactifs	14	25
15 à 24 ans	16	21
25 à 39 ans	50	30
40 à 54 ans	23	29
55 à 64 ans	8	10
65 ans ou plus	3	10

Source : Insee, recensement 2006

Champ : personnes ne résidant pas dans la zone cinq ans auparavant, y compris celles venant des collectivités d'Outre-mer ou de l'étranger.